

Pour travailler en équipe le document « Être professeur dans l'enseignement catholique »



Être professeur dans l'enseignement catholique » ! Offrir à des jeunes des connaissances, des repères, du sens et de l'espérance : quelle belle tâche ! Ça vaut le coup de s'y engager. Pour une telle tâche, nous ne sommes pas seuls. Nous nous appuyons sur une équipe pédagogique, une communauté éducative, un projet éducatif, mais aussi sur l'Église qui nous fait confiance et par-dessus tout sur l'Évangile, Parole de Bonne Nouvelle de la part de Dieu en Jésus-Christ. Nous ne sommes pas des errants, même si nous sommes des nomades.

Ce dossier offre un autre appui. Il est constitué d'une **série de fiches** à exploiter en équipe, au cours d'une journée pédagogique ou à une tout autre occasion. En annexe, on trouvera pour chaque fiche des repères pour mieux lire les textes bibliques cités.

Chaque fiche contient :

1. **Un extrait du document** publié par le Secrétariat général de l'enseignement catholique (Sgec) : Être professeur dans l'enseignement catholique¹.

2. **Un ou plusieurs passages de l'Ancien et du Nouveau Testament** :

- Ces passages peuvent nous éclairer, nous interpeller et fonder notre réflexion. Ne craignons pas de prendre le temps de les approfondir : ils constituent autant de sources de richesses insoupçonnées.

- Ces passages peuvent aussi être lus au début ET à la fin d'une rencontre. Il nous faut « aller profond pour aller au large ».

3. **Des questions** pour exploiter le texte national, le mettre en rapport avec nos pratiques et nos projets. Évidemment, on pourra toujours choisir parmi les questions et même les adapter en fonction de la situation de chaque établissement. Mais gardons surtout les questions qui dérangent le plus : ce sont celles dont on tire le plus grand profit.

Que ce dossier vous aide à mieux :

- éclairer votre pratique professionnelle ;
- comprendre le sens de votre mission ;
- saisir les chances, pour vous et pour les jeunes, de votre présence dans l'enseignement catholique.



Abbé Paul Lamotte

1. Publié sous la forme d'un hors-série d'Enseignement catholique actualités, en septembre 2007.

FICHE 1, p. 5

1°) Des professeurs, passeurs de savoirs, de compétences et d'humanité

- a) L'humanisation par la culture et la maîtrise des connaissances*
- b) Multiplier les approches pédagogiques et éducatives*

FICHE 2, p. 8

C) Trois principes pour le rôle du professeur

- *Donner du sens aux apprentissages scolaires*

FICHE 3, p. 10

- *Habiter les procédures d'évaluation par un regard sur la personne*

FICHES 4 ET 4 bis, p. 12 et p. 14

- *Construire du lien social*

FICHE 5, p. 16

2°) Des professeurs membres d'une communauté éducative

FICHE 6, p. 18

3°) Les professeurs, le projet éducatif, la proposition explicite de la foi

- a) Témoigner par la première annonce de l'Évangile*
- b) Participer à l'annonce explicite de la foi*
- c) Vivre et célébrer en communauté chrétienne*

FICHE 7, p. 20

4°) Des professeurs dans un établissement associé à l'État

- a) Le sens de l'association à l'État*
- b) La situation juridique des maîtres vis-à-vis de leur engagement dans la dimension chrétienne du projet éducatif*

ANNEXE, p. 22

Repères pour la lecture des textes bibliques.

*Ont participé à la rédaction de ce dossier :
Christine Chevalier, Blandine Deboosère, Grégori Dusart,
Paul Lamotte, Dominique Maerten.*



Les certitudes éducatives qui semblaient un héritage incontesté et incontestable ont été largement mises à mal ces dernières années. La famille, l'école, toutes les institutions éducatives ont subi le passage de bien rudes bourrasques, laissant, çà et là, quelques écroulements définitifs et seulement l'esquisse d'un nouveau paysage. Et quelques nostalgies sur un monde ancien, sans doute moins parfait dans la réalité que dans les souvenirs¹.

Comme la plupart des institutions, malmenée par la crise de l'autorité et de la transmission ou le repli sur des attitudes individualistes, l'école connaît une perte de légitimité et en même temps, de façon paradoxale, se concentrent sur elle les espoirs de la société. Cible des médias qui ne cessent de se lamenter sur son incapacité à remplir sa mission, sur les violences et les moindres incidents, elle doit supporter aussi des critiques sans appel sur la formation des enseignants ou la baisse du niveau scolaire... « *Tout se passe comme si la société demandait à l'école de faire ce qu'elle-même n'est plus capable de faire et lui reproche de surcroît de ne pas y parvenir*². »

Et pourtant, parmi toutes les institutions, l'école est l'une de celles qui résistent le mieux. Les professeurs exercent avec ténacité et compétence leur métier. Ils cherchent à résoudre, individuellement et en équipe, les difficultés des élèves, innovent pour répondre aux exigences de générations dont les caractéristiques se renouvellent toujours plus rapidement, veulent conduire leurs élèves à la réussite, relèvent les défis éducatifs d'aujourd'hui et choisissent de témoigner du sens de l'homme et de la vie. En effet, plus que jamais, les jeunes ont besoin d'adultes, bons professionnels de l'enseignement et de la pédagogie, mais aussi porteurs de sens, capables de faire acquérir connaissances et compétences, mais surtout de donner le goût de vivre.

Dans ce contexte, les professeurs attendent surtout que leurs responsables institutionnels et la société leur redisent la confiance et la reconnaissance que justifient largement le choix professionnel qu'ils ont fait et la compétence avec laquelle ils l'exercent.

Ce texte se veut donc d'abord un message de reconnaissance et de confiance envoyé par le Comité national de l'enseignement catholique aux professeurs, premiers acteurs de la mission d'enseignement et d'éducation de l'école. Il est, par ailleurs, un moyen de formation : ceux qui sont déjà en fonction comme ceux qui sont candidats à un poste dans un établissement doivent connaître le projet pour lequel ils sont appelés à s'engager, et en même temps se sentir accueillis et attendus.

(Être professeur dans l'enseignement catholique, p. 5)

1. Mijo Beccaria, « *Éduquer, le bonheur de faire grandir* », Documents Épiscopat, publié sous la responsabilité de M^{gr} Jean-Paul Jaeger, président du Comité épiscopal du monde scolaire et universitaire, octobre-novembre 2005, p. 7.

2. Rapport de la Commission du débat national sur l'avenir de l'école présidée par Claude Thélot, « *Pour la réussite de tous les élèves* », Paris, 12 octobre 2004, p. 35.

UNE ÉCOLE DE TOUTES LES INTELLIGENCES

1°) Des professeurs, passeurs de savoirs, de compétences et d'humanité



a) L'humanisation par la culture et la maîtrise des connaissances

Loin de minimiser les savoirs, l'enseignement catholique intitulait la première résolution de ses assises, en décembre 2001, « Une école de toutes les intelligences », rappelant ainsi le premier rôle de l'école, dans la suite d'ailleurs du texte romain de 1977, « École catholique et mission de l'Église » : « Elle [l'école catholique] ne peut être école catholique, si elle n'est pas d'abord une école et ne présente pas les éléments déterminants d'une école¹. » La relation entre les personnes est au cœur de l'école, mais toute réflexion sur un projet éducatif commence impérativement par la première fonction de l'école : l'humanisation par la culture, l'éveil de l'intelligence, la transmission des savoirs, la maîtrise de connaissances et de compétences nouvelles.

Ce sont ces objectifs qu'un enseignant doit concrétiser en s'engageant avec ses qualités personnelles et les compétences qu'il a reçues de sa formation. Si, dans le cadre des contrats avec l'État, la définition des programmes, mis en œuvre sous le contrôle des inspecteurs pédagogiques régionaux et des inspecteurs de l'Éducation nationale, s'impose aux établissements et aux professeurs, en revanche, l'articulation ou la confrontation des méthodes et des logiques disciplinaires entre elles sont de leur compétence. De même que les réformes proposées ne sauraient se contenter de la périphérie de l'école, de même le travail en équipe des professeurs, si souvent réclamé, et prescrit maintenant dans les textes officiels², « ne trouve son sens et son efficacité que dans la mesure où il s'attache aux contenus des programmes et à la transmission des connaissances³ ».

b) Multiplier les approches pédagogiques et éducatives

D'emblée aussi, en écrivant une école de « toutes les intelligences », cette même résolution de décembre 2001 donnait une dimension particulière à la transmission des savoirs : multiplier les approches pédagogiques pour rejoindre les élèves tels qu'ils sont, là où ils sont, et les faire progresser. Loin d'enfermer l'enfant dans sa situation personnelle ou culturelle, enseigner et éduquer en « respectant les différences », c'est prendre appui sur celles-ci pour appeler à grandir et à les dépasser, c'est construire l'école de tous les talents, se donner les moyens d'accroître les chances de chacun dans la cohérence d'un projet commun.

Cette perspective est désormais inhérente au « socle commun de connaissances et de compétences⁴ » qui ne concerne formellement que le premier degré et le collège mais qui aura inévitablement des conséquences sur le lycée. Poser le principe que chaque élève doit maîtriser un socle commun implique une différenciation des apprentissages et une organisation de l'enseignement qui prennent en compte chaque élève et permettent à chacun, à l'intérieur de ces acquisitions, de développer son excellence personnelle.

(Être professeur dans l'enseignement catholique, pp. 6-7)

1. Congrégation pour l'Éducation catholique, *École catholique et mission de l'Église*, Rome, 19 mars 1977.

2. BO n° 22 du 29 mai 1997 et arrêté du 19 décembre 2006 (BO n° 1 du 4 janvier 2007) sur le cahier des charges des IUFM.

3. « Exposer les résolutions de l'enseignement catholique », *Enseignement catholique documents* n° 242, p. 8.

4. Décret n° 2006-830 du 11 juillet 2006 (BO n° 29 du 20 juillet 2006).

1. Définir une vision chrétienne de l'homme

« Personne n'allume une lampe pour la mettre dans une cachette, mais on la met sur son support, pour que ceux qui entrent voient la clarté. »

Luc 11,33

Vous, frères, c'est à la liberté que vous avez été appelés. Seulement, que cette liberté ne donne aucune prise à la chair ! Mais, par l'amour, mettez-vous au service les uns des autres. Car la loi tout entière trouve son accomplissement en cette unique parole : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. [...]. Mais voici le fruit de l'Esprit : amour, joie, paix, patience, bonté, bienveillance, foi, douceur, maîtrise de soi [...].

Galates 5,13-23

L'Esprit que vous avez reçu ne fait pas de vous des esclaves, des gens qui ont encore peur ; c'est un Esprit qui fait de vous des fils ; poussés par cet Esprit, nous crions vers le Père en l'appelant : « Abba ! » C'est donc l'Esprit Saint lui-même qui affirme à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. Puisque nous sommes ses enfants, nous sommes aussi ses héritiers ; héritiers de Dieu, héritiers avec le Christ, si nous souffrons avec lui pour être avec lui dans la gloire.

Romains 8,15-17

En quoi ces textes bibliques peuvent-ils donner sens à nos échanges ?

Q1 : Pouvons-nous, individuellement, définir en quelques mots l'adulte que nous voulons former ?

Q2 : Comment notre foi peut-elle participer, nous aider, dans la formation de l'homme de demain ? En quoi l'anthropologie chrétienne (la vision chrétienne de l'homme) éclaire-t-elle notre vision personnelle ? Qu'est-ce que la Bible nous dit d'une certaine conception de l'homme ? Comment, auprès de qui en savoir plus ?

Q3 : En quoi notre vision personnelle est-elle en accord ou en désaccord avec :

- le projet de l'établissement ?
- le projet de l'enseignement catholique ?
- la conception chrétienne de l'homme ?

Q4 : Pouvons-nous nommer des actions concrètes montrant cette vision chrétienne de l'homme ?

- au quotidien ?
- dans les relations entre élèves et adultes et entre adultes ?
- dans les écrits professionnels (bulletins, livrets scolaires, fiches de préparation, circulaires...) ?

Q5 : Comment pouvons-nous renforcer, améliorer, inventer des synergies entre les acteurs de l'école pour rendre plus lisible la vision de l'homme que nous partageons au sein de l'établissement ? Saurions-nous créer un temps spécifique de réunion pour y réfléchir ? Quels outils de communication pouvons-nous utiliser ?

Pour approfondir

- Paul Malartre, *Est-il encore possible d'éduquer ?*, Éditions de l'Atelier, 2007, pp. 35-61.
- Commission épiscopale de la catéchèse et du catéchuménat, *Aller au cœur de la foi*, Bayard/Cerf/Fleurus-Mame, 2003, pp. 11-15.
- *Enseignement catholique actualités (ECA)*, hors-série, mai 2005, « L'alphabet de la personne », pp. 64-68.

- ECA, hors-série, août 2007, « Relier les regards », pp 19-25.
- ECA, hors-série, septembre 2003, « Un temps nouveau pour l'éducation et la pédagogie ».
- ECA, hors-série, février 2002, « Un temps nouveau pour l'Évangile ».

2. Relier vision chrétienne de l'homme et respect des programmes ministériels

Ils sont foncièrement insensés, tous ces hommes qui en sont venus à ignorer Dieu : à partir de ce qu'ils voient de bon, ils n'ont pas été capables de connaître Celui qui est ; en examinant ses œuvres, ils n'ont pas reconnu l'Artisan. Mais c'est le feu, le vent, la brise légère, la ronde des étoiles, la violence des flots, les luminaires du ciel, gouverneurs du monde, qu'ils ont regardés comme des dieux. S'ils les ont pris pour des dieux à cause de la beauté qui les a charmés, ils doivent savoir combien le Maître de ces choses leur est supérieur, car l'Auteur même de la beauté est leur créateur. Et s'ils les ont pris pour des dieux à cause de la puissance et de l'efficacité qui les ont frappés, ils doivent comprendre à partir de ces choses combien Celui qui les a faites est plus puissant. Car la grandeur et la beauté des créatures font, par analogie, découvrir leur Auteur. Et pourtant, ces hommes ne méritent qu'un blâme léger ; car ils ne s'égarèrent peut-être qu'en cherchant Dieu avec le désir de le trouver : ils poursuivent leur recherche en étant plongés au milieu de ses œuvres, et ils se laissent prendre aux apparences, car ce qui s'offre à leurs yeux est si beau ! Encore une fois, pourtant, ils ne sont pas excusables. S'ils ont poussé la science à un degré tel qu'ils sont capables d'avoir une idée sur le cours éternel des choses, comment n'ont-ils pas découvert plus vite Celui qui en est le Maître ?

Sagesse 13,1-9

Soyez soumis à toute institution humaine, à cause du Seigneur ; soit au roi, en sa qualité de souverain, soit aux gouverneurs, délégués par lui pour punir les malfaiteurs et louer les gens de bien. Car c'est la volonté de Dieu qu'en faisant le bien vous réduisiez au silence l'ignorance des insensés. Comportez-vous en hommes libres, sans utiliser la liberté comme un voile pour votre méchanceté, mais agissez en serviteurs de Dieu. Honorez tous les hommes, aimez vos frères, craignez Dieu, honorez le roi.

1 Pierre 2,13-17

En quoi ces textes bibliques peuvent-ils donner sens à nos échanges ?

Q1 : Aujourd'hui qu'est-ce qui prime dans ma pratique quotidienne : le respect des programmes ministériels, le sens chrétien de mon engagement éducatif ou l'articulation entre ces deux exigences ? Est-ce que mon investissement quotidien me permet parfois de prendre du recul pour redéfinir les sources de ma professionnalité ?

Q2 : Quelles sont mes lectures des programmes :

- Est-ce une lecture pratico-pratique :
- quelles connaissances dois-je apporter à mes élèves ?

- Est-ce une lecture critique :
- quels sont mes points d'accord et de désaccord avec les contenus des programmes ?

- Est-ce une lecture chrétienne :
- dans le cadre de l'association à l'État, comment, en tant qu'enseignant chrétien, puis-je appliquer ces programmes en les confrontant à la pensée chrétienne ? En quoi les programmes me permettent-ils d'accentuer mon engagement d'éducateur chrétien ?

Pour approfondir

- Paul Malartre, *Est-il encore possible d'éduquer ?*, Éditions de l'Atelier, 2007, pp. 64-75 et 97-99.
- Formiris : « Compétences professionnelles du professeur dans l'enseignement catholique » (05/09/2007) : www.formiris2.org/medias/sitecoles_1986_3.pdf
- ECA, hors-série, novembre 2003, « Des outils pour susciter la parole », pp. 4-13.
- « Socle commun de connaissances et de compétences » et programmes.

3. Respecter les intelligences de tous les acteurs de l'école

Comme les disciples étaient rassemblés autour de Jésus sur la montagne, il leur disait : « Demandez, vous obtiendrez ; cherchez, vous trouverez ; frappez, la porte vous sera ouverte. [...] Lequel d'entre vous donnerait une pierre à son fils qui lui demande du pain ? ou un serpent, quand il lui demande du poisson ? Si donc, vous qui êtes mauvais, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus votre Père qui est aux cieux donnera-t-il de bonnes choses à ceux qui les lui demandent ! Donc, tout ce que vous voudriez que les autres fassent pour vous, faites-le pour eux, vous aussi, voilà ce que dit toute l'Écriture : la Loi et les Prophètes. »

Matthieu 7,7-12

En quoi ces textes bibliques peuvent-ils donner sens à nos échanges ?

Q1 : Que signifie pour moi « une école de toutes les intelligences » ? Pourquoi un établissement catholique d'enseignement doit-il valoriser toutes les intelligences ?

Q2 : Que signifie pour moi différencier, multiplier les approches pédagogiques, respecter les différences ?

Q3 : Quelle approche nous aide à percevoir chaque élève dans sa globalité ? En quoi le socle commun de connaissances et de compétences peut-il être un outil de cette perception globale ?

Q4 : Comment fais-je, au quotidien, pour tenir compte des différences entre mes élèves ? Comment mon établissement

rejoint les élèves « tels qu'ils sont, là où ils sont » ? Puis-je citer des outils concrets – personnels ou de mon établissement – symbolisant cette prise en compte des différences ?

Q5 : Ces outils, ces actions permettent-ils à chaque élève de se dépasser, de prendre la chance qui lui est donnée de progresser, de grandir en humanité ?

Q6 : Comment, individuellement et collectivement, notre établissement tient-il compte des différences entre les acteurs de notre communauté éducative ? Comment chacun est-il regardé, envisagé, perçu, respecté, valorisé ?

Pour approfondir

- Affiches :
Les résolutions de l'enseignement catholique – journée nationale des assises du 1^{er} décembre 2001 ;
Les engagements nationaux de l'enseignement catholique - journée nationale des assises du 4 décembre 2004 ;
Changer de regard pour faire grandir la personne - journées nationales des assises des 4 et 5 avril 2006.
- Paul Malartre, *Est-il encore possible d'éduquer ?*, Éditions de l'Atelier, 2007, pp. 13-34.
- ECA, hors-série, août 2007, « Relier les regards », pp. 7-9.
- ECA, hors-série, novembre 2003, « Des outils pour susciter la parole », p. 24.
- ECA, hors-série, août 2003, « La personne dans l'établissement ».

Au terme de nos échanges, retour aux textes bibliques. Que nous ont-ils apporté ?

DONNER DU SENS AUX APPRENTISSAGES SCOLAIRES



c) Trois principes pour le rôle du professeur

Être professeur dans le premier degré ou le second degré ne recouvre pas tout à fait la même identité professionnelle : alors que le second choisit le plus souvent ce métier par rapport à une discipline à enseigner, le premier le fait généralement en fonction de la polyvalence des premiers apprentissages et d'une centration plus forte sur la personne de l'élève lui-même. Cependant, que ce soit en premier ou second degré, les professeurs, personnellement et en équipe, sont accompagnateurs et garants de cohérence éducative et agissent selon trois principes d'action essentiels.

■ DONNER DU SENS AUX APPRENTISSAGES SCOLAIRES

– Dans le premier degré, la polyvalence des professeurs donne du sens aux apprentissages scolaires.

Dans le premier degré, le professeur des écoles est amené par sa polyvalence à prendre en compte la « reliance¹ » entre les savoirs. Le maître polyvalent n'est pas seulement celui qui enseigne toutes les disciplines, mais celui qui est capable de créer une cohérence des apprentissages en leur donnant du sens. Il est amené à privilégier la dimension interpersonnelle, la qualité de la relation qui permet de fonder une meilleure compréhension.

La polyvalence permet, au-delà de l'acquisition de compétences intellectuelles, artistiques et physiques, une relation privilégiée, une référence incarnant la cohérence des savoirs. Cette polyvalence s'exerce aussi au sein de l'équipe éducative, au travers du projet d'école, fruit de l'analyse collective de la situation et de la collaboration pour résoudre les difficultés rencontrées.

– Dans le second degré, le travail en équipe des professeurs est indispensable à plusieurs titres.

Dans le second degré, l'indispensable respect de la spécificité de chaque discipline se complète par le travail d'équipe, en particulier le travail interdisciplinaire, qui permet aux disciplines en concourant à l'éveil de l'esprit et au développement harmonieux du corps de faire sens entre elles. Le nouveau socle commun de connaissances et de compétences le rend d'ailleurs indispensable : « Chaque compétence qui le constitue requiert la contribution de plusieurs disciplines, et réciproquement, une discipline contribue à l'acquisition de plusieurs compétences². »

La mise en place du socle commun n'est cependant pas sans danger : les différentes compétences ne sont pas des blocs monolithiques séparés, et étanches les uns aux autres. Leur acquisition suppose des liens continus entre elles, un processus itératif, la découverte d'un sens mutuel et donc un travail d'équipe des enseignants.

Que leur travail soit « interdisciplinaire » ou non, en reliant les savoirs entre eux, les professeurs ouvrent l'esprit à une réalité complexe et font entrer dans les pratiques de l'enseignement les modes d'approche de la vie.

Plus encore, c'est une dimension anthropologique essentielle des projets éducatifs des établissements catholiques. En effet, la confrontation des disciplines entre elles leur permet de rester ouvertes sur la vérité et le sens, elle leur évite d'être refermées sur elles-mêmes. Les disciplines ont leur propre autonomie. « Chacune d'elle déroule sa propre enquête, sa propre analyse. Quel que soit le projet éducatif de l'école, cette autonomie doit être respectée. Mais aucune discipline n'a de valeur par elle-même et en elle-même : elle a toujours besoin d'une autre discipline pour approcher de plus près la réalité et la vérité³. »

Enfin, il faut rappeler que l'interdisciplinarité concerne aussi un autre domaine : comme le préconisait le rapport de Régis Debray⁴, en 2002, et comme le demande maintenant le texte du décret sur le socle commun, l'étude du fait religieux relève des programmes. Dans l'esprit du rapport Debray, à la suite d'ailleurs de nombreuses autres réflexions de l'enseignement public⁵ ou catholique, cette insertion de l'enseignement du fait religieux dans le socle commun ou, plus exactement, la prise en compte de la dimension religieuse de la culture, a une dimension interdisciplinaire. « Ils [les élèves] doivent comprendre l'unité et la complexité du monde par une première approche [...] du fait religieux en France, en Europe et dans le monde en prenant notamment appui sur des textes fondateurs (en particulier, des extraits de la Bible et du Coran) dans un esprit de laïcité respectueux des consciences et des convictions⁶. »

En ce qui concerne les établissements catholiques, la prise en compte de la dimension religieuse de la culture devient donc obligatoire au même titre que toutes les disciplines, mais ne peut être confondue avec la proposition explicite de la foi, voire la remplacer, car celle-ci est d'une autre nature. Les deux ont pourtant un lien évident. « Quant à la connaissance des traditions religieuses, avec leurs textes de référence et les événements qui marquent leur histoire, cela dépasse l'enseignement du fait religieux : cela doit permettre à des jeunes de parvenir à dire eux-mêmes leurs raisons de croire ou de ne pas croire et d'inscrire leurs convictions dans leur existence⁷. »

(Être professeur dans l'enseignement catholique, p. 7)

1. Edgar Morin a notamment développé ce concept dans *Éthique – la méthode*, t. 6, Seuil, 2004.

2. Décret n° 2006-830 du 11 juillet 2006 (BO n° 29 du 20 juillet 2006).

3. Paul Lamotte, *Guide pastoral de l'enseignement catholique*, Droguet-Ardant, 1989, p. 203.

4. Régis Debray, *L'enseignement du fait religieux dans l'école laïque*, rapport au ministre de l'Éducation nationale, février 2002.

5. Voir en particulier la quinzième proposition du rapport du recteur Joutard (1989) sur l'enseignement de l'histoire.

6. Socle commun de connaissances et de compétences, § 5.

7. M^{gr} Claude Dagens, « Héritiers, citoyens et témoins de Dieu : catholiques en France au début du XXI^e siècle », in M^{gr} Claude Dagens (dir.), *Pour l'éducation et pour l'école. Des catholiques s'engagent*, Odile Jacob, 2007, p. 69.

Certes, des lieux d'où extraire l'argent et où affiner l'or, il n'en manque pas. [...] On a percé des galeries loin des lieux habités, là, inaccessible aux passants, on oscille, suspendu loin des humains. [...] on a ravagé les montagnes par la racine. Dans les rochers on a percé des réseaux de galeries, et tout ce qui est précieux, l'œil de l'homme l'a vu. On a tari les sources des fleuves et amené au jour ce qui était caché. Mais la sagesse, où la trouver ? Où réside l'intelligence ? On en ignore le prix chez les hommes, et elle ne se trouve pas au pays des vivants.

Job 28,1-13

Un jour de sabbat, Jésus se rendit chez un des chefs des Pharisiens pour y prendre un repas. Ceux qui étaient là observaient attentivement Jésus. Un homme atteint d'hydropisie se tenait devant lui. Jésus prit la parole et demanda aux maîtres de la loi et aux Pharisiens : « Notre loi permet-elle ou non de faire une guérison le jour du sabbat ? » Mais ils ne voulurent pas répondre. Alors Jésus toucha le malade, le guérit et le renvoya. Puis il leur dit : « Si l'un de vous a un fils ou un bœuf qui tombe dans un puits, ne va-t-il pas l'en retirer aussitôt, même le jour du sabbat ? » Ils furent incapables de répondre à cela.

Luc 14,1-6

Thomas lui dit : « Seigneur, nous ne savons pas où tu vas. Comment pourrions-nous en connaître le chemin ? » Jésus lui répondit : « Je suis le chemin, la vérité, la vie. »

Jean 14,5-6

En quoi ces textes bibliques peuvent-ils donner sens à nos échanges ?

A. Prendre en compte la « reliance » entre les savoirs – Créer une cohérence des apprentissages

Q1 : Quels projets sont vécus dans l'établissement ?

– concernant la classe ?

– concernant plusieurs classes ?

– concernant l'établissement ?

– concernant le réseau ?

Q2 : En quoi la pédagogie de projet est-elle une opportunité pour l'interdisciplinarité ?

Q3 : Quelles sont les références de vos projets ? (Constats, besoins, sources d'inspiration, « au nom de quoi ? », « au nom de qui ? »)

Q4 : Qui sont les partenaires des projets : internes à l'établissement ? Externes à l'établissement ?

Q5 : Quels temps et lieux de parole vous donnez-vous pour relire ces projets ?

Q6 : Quels liens sont faits avec le projet éducatif ?

Pour approfondir

● « Donner du sens à l'école », *Enseignement catholique documents* n° 195, septembre 1994, pp. 10-11 (« Une école où l'élève apprend ») et pp. 14-15 (« Une école où l'élève apprend la vie en société »).

● ECA, hors-série « Un temps nouveau pour l'Évangile », février 2002, pp. 43 à 51.

● ECA, hors-série « Des outils pour faire grandir la personne », août 2004, chapitres V et VI.

● ECA, hors-série « Des outils pour susciter la parole », novembre 2003, chapitre III, fiches III.5, III.7, III.9

● ECA, hors-série « Relier les regards », août 2007, chapitre « Tisser des liens entre l'école et le monde ».

B. Une première approche du fait religieux (cf. socle commun de connaissances et de compétences, §5 : « La culture humaniste »)

Q1 : Partagez vos expériences dans ce domaine.

Q2 : Quel intérêt, quelles difficultés, quelle aide y avez-vous trouvés ?

Q3 : Quelles autres propositions sur la question religieuse existent dans l'établissement ?

– Comment les inscrivez-vous dans l'emploi du temps ?

– Concernent-elles le champ de la foi ? le champ de la culture ?

Vous pourrez prolonger cette réflexion à l'aide du questionnaire proposé dans la fiche n° 6 : « Les professeurs, la proposition explicite de la foi et le projet éducatif »

Pour approfondir

● ECA, hors-série « Un temps nouveau pour l'Évangile », février 2002, pp. 33 à 42.

● Site : www.formiris2.org/ens_religions/index.php

● Site www.formiris2.org/sitecoles/

Au terme de nos échanges, retour aux textes bibliques. Que nous ont-ils apporté ?

HABITER LES PROCÉDURES D'ÉVALUATION PAR UN REGARD SUR LA PERSONNE



HABITER LES PROCÉDURES D'ÉVALUATION PAR UN REGARD SUR LA PERSONNE

Le socle commun de connaissances et de compétences n'est pas exempt de dérives possibles, en particulier par une centration excessive sur les procédures, qui les privilégierait exclusivement au détriment du sens des apprentissages et du développement des personnes.

Cependant, il est capable d'améliorer durablement et en profondeur le système éducatif. En décomposant les compétences en « connaissances, capacités et attitudes », il permet une meilleure maîtrise des acquisitions et donne un rôle central à l'évaluation et à la construction de nouveaux « outils » : livrets de compétences, « portfolio », etc. Ces « outils » seront évidemment des auxiliaires utiles à la mise en place d'une pédagogie différenciée non seulement apte à remédier à l'échec lorsque le palier souhaité n'est pas atteint, mais surtout capable de permettre à chacun de suivre le meilleur itinéraire et de bénéficier des méthodes qui lui conviennent le mieux pour atteindre ce palier.

Mais, quelles que soient la qualité, la pertinence des modalités d'évaluation ou des pratiques pédagogiques, celles-ci n'ont de sens et d'efficacité que dans la mesure où elles sont habitées par ce « regard qui fait grandir les personnes¹ ». Au cœur du projet éducatif de tout établissement scolaire, l'attitude fondamentale de tout éducateur reste bien : « Espérer en l'élève, c'est aimer son avenir². »

Les résolutions de l'enseignement catholique (2001) insistent sur la nécessité d'inscrire toute éducation dans la durée³ et citaient déjà l'évaluation comme élément essentiel de cette continuité. Le congrès de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (Unapel) à Toulouse (2004) a souligné l'importance d'une communication claire entre les familles et les établissements sur ce thème, mais ce sont évidemment les « États généraux de l'évaluation et de la réussite » à Évry (avril 2006) qui ont redonné le sens de l'évaluation, dans la fidélité aux projets éducatifs inspirés par l'Évangile, en l'inscrivant dans la continuité et en la centrant sur l'histoire de la personne de l'élève, « un être en devenir ».

Au nom même de ce projet éducatif, le professeur comme tout autre membre de la communauté éducative s'interdit d'abord les appréciations ou les sanctions qui humilient. Ensuite, que ce soit dans le déroulement et les procédures des conseils de classe⁴, dans la rédaction des bulletins de notes,

ou même dans la vigilance sur toute parole prononcée à propos d'un élève, de façon formelle ou informelle, tout doit concourir à atteindre ces objectifs : éviter tout jugement définitif, refuser les étiquettes, reconnaître le droit à chaque élève d'avoir un parcours sans être réduit à son passé⁵, savoir poser avec rigueur les exigences indispensables à la croissance, sans jamais fermer la porte à l'espoir constitutif de toute démarche éducative.

Dans le même temps et bien au-delà de l'évaluation, l'enseignement catholique invite les enseignants à regarder chaque personne comme un être fragile⁶ en « s'interdisant l'intransigeance ou l'insensibilité », à refuser de laisser les élèves s'enfermer dans l'isolement ou la solitude, à leur accorder le droit « à la faille, à l'erreur et à l'échec ». Ce droit que la société refuse mais dont tout élève a un besoin absolu pour progresser du point de vue scolaire comme dans le développement de sa personne, doit être conforté dans le cadre souple et rassurant de l'école.

Ainsi, chaque élève a le droit de se sentir accueilli, d'avoir une place, de rencontrer des adultes qui s'interdisent l'exclusion, refusent la méfiance systématique ou l'indifférence. Enfin, la société actuelle se referme facilement sur l'individu : il appartient à l'école de faire passer de l'individu isolé à la personne « *nœud de relations* ». « *Nous ne commençons pas par être un "moi-je", mais par être un nœud de relations dans un espace humain primordial où nous habitons tous ensemble. L'école est le lieu d'initiation de ce chemin d'humanité⁷* », un « *laboratoire d'humanité⁸* », chemin de la découverte de l'autre.

(Être professeur dans l'enseignement catholique, pp. 7-8)

1. Cf. annexe 3 du document *Être professeur dans l'enseignement catholique* : « Changer de regard pour faire grandir la personne », Journées d'Évry sur l'évaluation et la réussite, 4 et 5 avril 2006

2. Paul Malartre, secrétaire général de l'enseignement catholique, Journées d'Évry, 5 avril 2006.

3. « Une école des ruptures et des seuils », Assises de l'enseignement catholique, 1^{er} décembre 2001, *Enseignement catholique documents* n° 242.

4. « Risquer la communauté éducative et ses lieux de parole. Les instances de participation et de concertation dans un établissement catholique d'enseignement », Commission permanente du Comité national de l'enseignement catholique, 13 avril 2007.

5. « Changer de regard », *Enseignement catholique actualités*, hors-série, août 2006.

6. Cf. annexe 3 du document *Être professeur dans l'enseignement catholique*.

7. Maurice Bellet, *ibid.*

8. Lettre de rentrée de M^{gr} Gérard Defois à tous ceux qui travaillent dans l'enseignement catholique, Lille, le 29 août 2006.

Jésus proposa cette parabole à la foule : « Le Royaume des cieux est comparable à un homme qui a semé du bon grain dans son champ. Or, pendant que les gens dormaient, son ennemi survint ; il sema de l'ivraie au milieu du blé et s'en alla. Quand la tige poussa et produisit l'épi, alors l'ivraie apparut aussi. [...] Les serviteurs lui dirent : « Alors, veux-tu que nous allions [...] enlever [la mauvaise herbe] ? » Il répondit : « Non, de peur qu'en enlevant l'ivraie, vous n'arrachiez le blé en même temps. Laissez-les pousser ensemble jusqu'à la moisson [...] »

Matthieu 13,24-30

Jésus traversait la ville de Jéricho. Or, il y avait un homme du nom de Zachée ; il était le chef des collecteurs d'impôts, et c'était quelqu'un de riche. Il cherchait à voir qui était Jésus, mais il n'y arrivait pas à cause de la foule, car il était de petite taille. Il courut donc en avant et grimpa sur un sycomore pour voir Jésus qui devait passer par là. Arrivé à cet endroit, Jésus leva les yeux et l'interpella : « Zachée, descends vite : aujourd'hui il faut que j'aie demeure dans ta maison. » Vite, il descendit, et reçut Jésus avec joie. Voyant cela, tous récriminaient : « Il est allé loger chez un pécheur. » Mais Zachée, s'avançant, dit au Seigneur : « Voilà, Seigneur : je fais don aux pauvres de la moitié de mes biens, et si j'ai fait du tort à quelqu'un, je vais lui rendre quatre fois plus. » Alors Jésus dit à son sujet : « Aujourd'hui, le salut est arrivé pour cette maison, car lui aussi est un fils d'Abraham. En effet, le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu. »

Luc 19,1-10

Les scribes et les pharisiens [...] amènent [à Jésus] une femme qu'on avait surprise en train de commettre l'adultère. Ils la font avancer, et disent à Jésus : « Maître, cette femme a été prise en flagrant délit d'adultère. Or, dans la Loi, Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là. Et toi, qu'en dis-tu ? » Ils parlaient ainsi pour le mettre à l'épreuve, afin de pouvoir l'accuser. Mais Jésus s'était baissé et, du doigt, il traçait des traits sur le sol. Comme on persistait à l'interroger, il se redressa et leur dit : « Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit le premier à lui jeter la pierre. » Et il se baissa de nouveau pour tracer des traits sur le sol. Quant à eux, sur cette réponse, ils s'en allaient l'un après l'autre, en commençant par les plus âgés. Jésus resta seul avec la femme en face de lui. Il se redressa et lui demanda : « Femme, où sont-ils donc ? Alors, personne ne t'a condamnée ? » Elle répondit : « Personne, Seigneur. » Et Jésus lui dit : « Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pêche plus. »

Jean 8,3-11

En quoi ces textes bibliques peuvent-ils donner sens à nos échanges ?

A. Évaluation et différenciation

Q1 : Quels dispositifs, quels outils mettons-nous en place pour prendre en compte les capacités de chacun ?

Q2 : Tenons-nous compte, dans notre pédagogie, des besoins de chacun ? Comment ?

Q3 : Sur quels critères évaluons-nous ? Notes, méthode de travail, relations interpersonnelles, collaboration, participation, progrès personnels, etc.

B. Un regard qui fait grandir

Q1 : Lister les appréciations que nous mettons sur les copies, les bulletins. Parmi ces appréciations, quelles sont celles qui peuvent faire grandir la personne ?

Q2 : Accordons-nous le droit à l'erreur ? Sous quelle forme ? De quelle manière ?

Q3 : Lister les sanctions qui peuvent être prises dans l'établissement.

– Qui prend ces sanctions ?

– Sont-elles prononcées graduellement ?

– Quelles sont les sanctions que la communauté éducative s'interdit ? Pourquoi ?

Q4 : Comment pouvons-nous améliorer nos conseils de classe afin de poser un regard positif et constructif sur chaque élève ?

Q5 : Quelles paroles prononcées à propos des élèves, face à eux ou entre adultes, doit-on bannir de notre vocabulaire ?

C. L'élève : « un être en devenir »

Q1 : L'éducation doit s'inscrire dans la durée. Comment prenons-nous en compte ce paramètre :

– dans nos évaluations ?

– dans notre manière d'évaluer ?

Q2 : Comment faire pour éviter tout jugement définitif ?

Q3 : À qui, à quoi servent nos évaluations ?

Q4 : « Il appartient à l'école de faire passer de l'individu isolé à la personne "nœud de relations". » En quoi nos évaluations tiennent-elles compte de cette dimension ?

Q5 : Comment nos pratiques pédagogiques ouvrent-elles les jeunes à l'estime de soi, à la confiance dans l'avenir, à l'espérance ?

Au terme de nos échanges, retour aux textes bibliques. Que nous ont-ils apporté ?

CONSTRUIRE DU LIEN SOCIAL - I



■ CONSTRUIRE DU LIEN SOCIAL

« Une des grâces de la jeunesse est la richesse des rencontres. À l'âge où les événements s'impriment avec netteté dans la mémoire, la découverte des autres est une véritable aventure qui marque pour le reste de l'existence. La jeunesse est le temps nécessaire et favori du brassage¹. » Le défi de la rencontre de l'altérité est un des défis majeurs pour la société de demain. La construction d'une société qui refuse un communautarisme où les rapports entre les communautés seraient réglés par la violence au profit d'une société où les hommes puissent vivre ensemble « égaux et différents² » est entre les mains des professeurs d'aujourd'hui. « C'est avec l'éducation que nous décidons si nous aimons assez nos enfants pour ne pas les rejeter de notre monde, ni les abandonner à eux-mêmes, ni leur enlever leur chance d'apprendre quelque chose de neuf, quelque chose que nous n'avions pas prévu, mais de les préparer d'avance à la tâche de renouveler un monde commun³. »

Depuis toujours, le rôle de socialisation de l'école est essentiel dans tous les aspects de la vie de l'élève. Le socle commun vient le conforter en explicitant la responsabilité des professeurs dans ce domaine par les apprentissages civiques et citoyens, comme par le développement de la capacité d'autonomie personnelle de l'élève. « Il s'agit de mettre en place un véritable parcours civique de l'élève, constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportements dont le but est de favoriser une participation efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa liberté en pleine conscience des droits d'autrui, de refuser la violence⁴. »

À titre d'exemple, une des capacités liées à cette compétence est ainsi rédigée : « [chaque élève doit être capable] de communiquer et de travailler en équipe, ce qui suppose de savoir écouter, faire valoir son point de vue, négocier, rechercher un consensus, accomplir sa tâche selon les règles établies en groupe⁵. »

C'est donc au sein même de la classe, dans la façon dont le professeur la conduit aussi bien que dans tous les autres moments et activités de la vie scolaire, que se réalise cet apprentissage. Les méthodes pédagogiques employées et les exigences posées concernent bien évidemment à la fois les savoirs et le comportement, confirmant, s'il en était encore besoin, le lien entre l'enseignement et l'éducation.

Enfin, il est clair que non seulement la liberté pédagogique du professeur est compatible avec le travail en équipe, mais que d'une certaine façon, par le partage des tâches que celui-ci permet ou par la sécurité qu'il procure, il en est une des sources. Le travail en équipe est nécessaire pour innover : non pas innover pour le plaisir de changer, mais innover pour adapter les pratiques pédagogiques afin que les projets éducatifs dont les enseignants sont porteurs soient accessibles et efficaces pour les élèves qui leur sont confiés.

(Être professeur dans l'enseignement catholique, pp. 8-9)

1. Mijo Beccaria, « Éduquer, le bonheur de faire grandir », Documents Épiscopat, publié sous la responsabilité de M^{gr} Jean-Paul Jaeger, président du Comité épiscopal du monde scolaire et universitaire, octobre-novembre 2005, p. 13.

2. Alain Touraine, Pourrions-nous vivre ensemble ? - égaux et différents, Fayard, 1997.

3. Hannah Arendt, La crise de la culture, Gallimard, 1968.

4. Décret n° 2006-830 du 11 juillet 2006. Annexe, § 6 : « Les compétences sociales et civiques ».

5. Ibid.

1. Relier enseignement et éducation

Si tu exposes cela aux frères, tu seras un bon serviteur du Christ Jésus, nourri des enseignements de la foi et de la bonne doctrine dont tu t'es toujours montré le disciple fidèle. Quant aux fables profanes, racontars de vieilles femmes, rejette-les.

1 Timothée 4,6-7

Ce n'est pas en me disant : « Seigneur, Seigneur » qu'on entrera dans le Royaume des Cieux, mais c'est en faisant la volonté de mon Père qui est dans les cieux.

Matthieu 7,21

En quoi ces textes bibliques peuvent-ils donner sens à nos échanges ?

Q1 : Dans le second degré, comment nous sentons-nous responsables de l'ensemble de la vie scolaire et concernés par le comportement des élèves hors des classes ?

Q2 : Comment participons-nous à l'éducation des personnes par les contenus enseignés ? (Par exemple : les relations entre les

programmes de sciences économiques et sociales et la pensée sociale de l'Église.)

Q3 : Au-delà de leur efficacité didactique, pouvons-nous argumenter la valeur éducative des méthodes pédagogiques que nous employons ?

Pour approfondir

- ECA, hors-série « Relier les regards », août 2007, pp. 23 à 25 (« Relier "enseigner" et "éduquer" »).
- ECA, hors-série « Un temps nouveau pour l'Évangile », février 2002, IV.2, pp. 45-46 (« Agir dans l'école et dans la société »).
- Paul Lamotte, *Guide pastoral de l'enseignement catholique*, Droguet-Ardant, 1989, chapitre 7 (« L'acte d'enseigner »), annexe 3, pp. 211-212 (« Enseigner-Éduquer »).
- M^{gr} François Garnier, *Dieu ne veut que ton bonheur - lettre aux jeunes de son diocèse*, Cambrai, 2005.

2. Travailler en équipe

Après cela, le Seigneur désigna soixante-douze autres et les envoya deux par deux en avant de lui dans toute ville et tout endroit où lui-même devait aller.

Luc 10,1

Le grand prêtre interrogea Jésus sur ses disciples et sur sa doctrine. Jésus lui répondit : « C'est au grand jour que j'ai parlé au monde, j'ai toujours enseigné en synagogue et dans le Temple où tous les Juifs s'assemblent et je n'ai rien dit en secret. Pourquoi m'interroges-tu ? Demande à ceux qui ont entendu ce que je leur ai enseigné ; eux, ils savent ce que j'ai dit. »

Jean 18,19-21

En quoi ces textes bibliques peuvent-ils donner sens à nos échanges ?

Q1 : Quelle place faisons-nous au travail de groupe dans nos classes ? Pour quoi faire ?

- produire ensemble ;
- confronter des points de vue ou des hypothèses ;
- collaborer à une recherche ;
- etc.

Q2 : Quelle forme de solidarité instaurons-nous dans les apprentissages ?

- tutorat ;
- monitorat ;
- groupes de travail ;
- etc.

Q3 : Quel travail en équipe d'enseignants et d'éducateurs pour :

- le suivi des élèves ;
- la réflexion sur les contenus, les programmes, les méthodes ;
- l'innovation pédagogique ;
- l'élaboration et le traitement des évaluations ;

- l'aide et le soutien mutuel des collègues (analyses de pratiques...) ;
- la convivialité ;
- etc.

Q4 : Que faisons-nous pour l'accueil des nouveaux enseignants ?

Q5 : Quelle est la participation des enseignants aux différents conseils où se joue l'orientation de l'établissement (conseil pastoral, conseil d'établissement...) ?

Pour approfondir

- ECA, hors-série « Les instances de participation et de concertation dans un établissement catholique d'enseignement », juin 2007.
- ECA, hors-série « Un temps nouveau pour l'Évangile », février 2002, IV.6, pp. 49-50 (« Développer le travail en équipe »).

3. Assurer la cohérence entre l'école et la famille

[L]a mère [de Jésus] et ses frères arrivent et, se tenant dehors, ils le firent appeler. Il y avait une foule assise autour de lui et on lui dit : « Voilà que ta mère et tes frères et tes sœurs sont là dehors qui te cherchent. » Il leur répond : « Qui est ma mère ? Et mes frères ? » Et, promenant son regard sur ceux qui étaient assis en rond autour de lui, il dit : « Voici ma mère et mes frères. Quiconque fait la volonté de Dieu, celui-là m'est un frère et une sœur et une mère. »

Marc 3,31-35

En quoi ces textes bibliques peuvent-ils donner sens à nos échanges ?

Q1 : Quelle place les parents ont-ils dans la vie de l'établissement ? Quelle participation aux différentes instances consultatives ?

Q2 : Quelles informations donnons-nous aux parents ? Quelles informations leur demandons-nous ?

Q3 : Avons-nous connaissance du document « La participation des parents à la mission éducative des établissements catholiques d'enseignement » ?

Pour approfondir

- ECA, hors-série « La participation des parents à la mission éducative des établissements catholiques d'enseignement », 2004.
- ECA, hors-série « Tenir parole », août 2005, p. 10 (« Vivre autrement la relation école-famille »).
- Vatican II, Déclaration conciliaire *Gravissimum educationis*, en particulier les § 3, 5, 6.
- Mijo Beccaria et Paul Malartre, *Grandir ensemble - l'enfant, ses parents et l'école*, Bayard, 2004.

Au terme de nos échanges, retour aux textes bibliques. Que nous ont-ils apporté ?

CONSTRUIRE DU LIEN SOCIAL - II

1. Apprendre à vivre ensemble

[Au jugement dernier] *le roi dira* [...] : « Venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume qui vous a été préparé depuis la fondation du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité, prisonnier et vous êtes venus me voir. [...] En vérité je vous le dis, dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. » [Et il dira aux autres] : « [...] dans la mesure où vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, à moi non plus nous ne l'avez pas fait. »

Matthieu 25,34-45

« À ceci tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres. »

Jean 13,35

En quoi ces textes bibliques peuvent-ils donner sens à nos échanges ?

Q1 : Quelles occasions les jeunes ont-ils de vivre ensemble un projet, un temps fort ? d'échanger sur des questions de fond ?...

Q2 : Où en est-on avec la violence dans notre établissement ? Que peut-il être fait ?

Q4 : Que faisons-nous des « journées des communautés éducatives » (1^{er} vendredi de décembre) ? Qui y participe ?

Pour approfondir

- ECA, hors-série « Des outils pour susciter la parole », novembre 2003, chapitre III, fiches III.1 à III.8, fiche III.10 (« La parole et le lien social »).
- ECA, hors-série « Tenir parole », août 2005, p. 1 (« Mieux vivre ensemble entre élèves ») et p. 9 (« La place de chacun dans la communauté éducative »).
- André Blandin, « Le défi de l'altérité ou les mixités à l'école », in « Éduquer, le bonheur de faire grandir », *Documents Épiscopat* n° 10-11, septembre 2005, fiche 2.

2. Ouvrir et former à la vie sociale

Le SEIGNEUR dit à Caïn : « Où est ton frère Abel ? » – Genèse 4,9

On t'a fait connaître, ô homme, ce qui est bien, ce que le SEIGNEUR exige de toi : rien d'autre que respecter le droit, aimer la fidélité et t'appliquer à marcher avec ton Dieu.

Michée 6,8

Prenons une comparaison : notre corps forme un tout, et pourtant nous avons plusieurs membres, qui n'ont pas tous la même fonction ; de même, dans le Christ, tous, tant que nous sommes, nous formons un seul corps ; tous et chacun, nous sommes membres les uns des autres. Et selon la grâce que Dieu nous a donnée, nous avons reçu des dons qui sont différents. Si c'est le don de prophétie, il faut se régler sur la foi ; si c'est le don de servir, il faut servir ; si l'on est fait pour enseigner, que l'on enseigne ; pour encourager, que l'on encourage. Celui qui donne, qu'il soit simple ; celui qui dirige, qu'il soit actif ; celui qui se dévoue aux malheureux, qu'il ait le sourire. Que votre amour soit sans hypocrisie. Fuyez le mal avec horreur, attachez-vous au bien. Soyez unis les uns aux autres par l'affection fraternelle, rivalisez de respect les uns pour les autres.

Romains 12,4-10

En quoi ces textes bibliques peuvent-ils donner sens à nos échanges ?

Q1 : Y a-t-il des lieux de régulation de la vie scolaire auxquels participent les jeunes ? Quels y sont leur rôle et leur place ?

Q2 : Comment notre établissement assure-t-il l'éducation à la citoyenneté ? Propose-t-on des débats sur des questions sociales ou politiques avec les grands élèves ? Quel « parcours civique » (selon l'expression du « socle commun ») proposons-nous aux élèves ?

Q3 : Pratiquons-nous la « pédagogie de l'acte engagé » ?

Pour approfondir

- ECA, hors-série « Relier les regards », août 2007, pp. 19 à 21 (« Relier l'école et le monde »).
- Conseil pontifical Justice et Paix, *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, Bayard/ Cerf/Fleurus-Mame, 2005, § 532.
- Conseil permanent de la conférence des évêques de France, *Qu'as-tu fait de ton frère ? - message à l'occasion des prochaines élections*, Bayard/Cerf/Mame, 2007.
- Commission sociale de l'épiscopat, *Réhabiliter la politique*, Centurion/Cerf/Fleurus-Mame, 1999.

3. Vivre la différence dans l'établissement

Là, il n'est plus question de Grec ou de Juif, de circoncision ou d'incirconcision, de barbare, de Scythe, d'esclave, d'homme libre ; il n'y a que le Christ, qui est tout et en tout.

Colossiens 3,11

Alors Pierre prit la parole et dit : « Je constate en vérité que Dieu ne fait pas acception des personnes, mais qu'en toute nation celui qui le craint et pratique la justice lui est agréable. Telle est la parole qu'il a envoyée aux Israélites, leur annonçant la bonne nouvelle de la paix par Jésus Christ : c'est lui le Seigneur de tous.

Actes des Apôtres 10,34-36

En quoi ces textes bibliques peuvent-ils donner sens à nos échanges ?

Q1 : Quelles différences se rencontrent au sein de notre établissement (mixité sociale, culturelle ou religieuse, handicaps...) ? En quoi ces rencontres sont-elles constructives ou pas ?

Q2 : Comment est vécue la mixité entre garçons et filles dans les classes, dans l'établissement ? Fait-elle l'objet d'une réflexion entre adultes ? avec les jeunes ?

Q3 : Notre établissement peut-il être considéré, conformément à l'une des résolutions des assises de l'enseignement catholique, comme une « école sans classes » ?

Q4 : Y a-t-il des occasions de rencontres interreligieuses dans l'établissement ? Sous quelles formes ? À quelles occasions ? Quelles initiatives seraient possibles ? Avec l'aide de qui ?

Pour approfondir

- ECA, hors-série « Un temps nouveau pour l'Évangile », février 2002, V.4, pp. 57-58 (« Entrer dans le dialogue interreligieux »).
- André Blandin, « Le défi de l'altérité ou les mixités à l'école », in « Éduquer, le bonheur de faire grandir », *Documents Épiscopat* n° 10-11, septembre 2005, fiche 2.

Au terme de nos échanges, retour aux textes bibliques. Que nous ont-ils apporté ?

LES PROFESSEURS, LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE ET LE PROJET ÉDUCATIF

2°) Des professeurs membres d'une communauté éducative



Tout adulte présent dans un établissement scolaire contribue à l'éducation : qu'il le veuille ou non, ses attitudes, ses choix et ses prises de position, ou leur absence, traduisent sa conception de l'homme. Il est inséré dans la communauté éducative telle qu'elle a été définie depuis 1967¹ dans

l'enseignement catholique, reprise dans la loi d'orientation de l'Éducation nationale de 1989 et le statut de l'enseignement catholique en 1992. En décembre 2004 encore, considérant qu'une véritable communauté éducative est toujours un défi à relever pour tout établissement, l'enseignement catholique s'est engagé à « *risquer la communauté éducative* ». « *Que la place de chacun soit reconnue. Nous nous engageons partout à ne pas exclure de fait de la communauté éducative, certaines catégories des personnels de l'établissement, les parents, les gestionnaires et, faut-il le rappeler ?, les élèves. Que chacun participe dans son rôle et avec ses compétences propres à la réalité vécue du projet éducatif. [...]* »².

– Une communauté éducative respecte les itinéraires des personnes qui ont choisi d'en faire partie, quelles que soient leurs motivations, et qui sont, elles aussi, « en devenir ». Cette diversité est une richesse et doit être reconnue comme telle. « *“Communauté éducative” évoque la participation de tous ceux qui la composent, avec les diversités des personnes, de leurs fonctions propres³, de leurs convictions, y compris spirituelles, décidés à œuvrer ensemble pour épanouir les personnalités des jeunes et en faire des hommes et des femmes accomplis. Le chrétien discerne que cette orientation est travaillée de l'intérieur par l'Esprit du Christ et qu'elle s'achève dans le Christ, mais sur cette route il est heureux d'avancer avec des compagnons qui ne partagent pas sa vision. La mission passe aussi par là⁴.* »

– Une communauté éducative se fonde sur l'adhésion libre et active à un projet éducatif commun qui « *se réfère explicitement à l'Évangile et à l'enseignement de l'Église catholique. Il traduit les valeurs qui fondent les choix et l'action de la communauté éducative* ». « *Tous les membres de la communauté éducative participent à son élaboration et à son actualisation⁵* ». Il est présent « *[...] aux membres de la communauté éducative lors de leur recrutement [...] [et] [c]hacun s'engage à le respecter⁶* ».

– Une communauté éducative existe par le fonctionnement régulier des instances de concertation prévues par le statut de l'enseignement catholique ou les réglementations en vigueur : conseil de classe, conseil d'établissement, instances représentatives du personnel, etc. En effet, la construction de la parole, donc la construction d'une communauté effective, implique que les lieux et les temps qui la favorisent soient respectés et animés de telle façon que tous puissent s'exprimer. Une communauté éducative se construit dans le débat, voire la confrontation, mais l'un et l'autre sont nécessaires si l'on veut aboutir à l'adhésion libre et sans contrainte de chacun au projet qui en fonde la cohérence. Cette adhésion libre à la mise en œuvre du projet de l'établisse-

ment suppose la clarté dans les positions des uns et des autres. Le passage d'un implicite, dont on se contente trop souvent, à un « explicite » clarifiant et indispensable.

– Une communauté éducative, dans des instances comme le conseil de classe, le conseil d'établissement, des réunions spécifiques, ou dans des temps forts plus festifs auxquels professeurs, personnels et parents sont invités, est un lieu où se vit le rapport entre les parents et l'école. La qualité de ce rapport est essentielle au développement même de l'enfant. Toutes les observations montrent que lorsque la représentation que les parents se font de l'école s'améliore, les rapports de l'enfant à ses propres apprentissages évoluent positivement aussi. Au-delà des apprentissages eux-mêmes, c'est la patiente construction d'une connivence éducative entre les familles et l'école qui garantit la qualité et l'efficacité de cette dernière.

– Une communauté, c'est beaucoup plus qu'une équipe ou un groupe de travail : alors que ceux-ci se constituent autour d'un objectif limité dans le temps, elle s'institue dans la durée, ses membres ont partie liée non seulement par une action à développer mais par une manière d'être, des finalités communes, une progression solidaire des personnes. Elle concerne l'engagement, le développement et l'histoire des personnes. Elle se nourrit des regards croisés et de la parole de chacun de ses membres, respectés et accueillis dans leur dimension personnelle et la spécificité de leur fonction.

Dans un établissement scolaire, les rapports entre les adultes et la qualité de la parole qu'ils échangent manifestent le projet éducatif. Si le cœur vivant de ce projet est le « *changement de regard pour faire grandir* » évoqué plus haut à propos du rapport aux élèves, il concerne à plus forte raison le regard de confiance mutuelle entre les adultes. La relation est au centre de l'école : relation entre le maître et l'élève, indissociable de la relation entre adulte et jeune, de la relation des jeunes entre eux, de la relation des adultes entre eux. Cela suppose que les personnes soient respectées dans leur statut d'adulte ou de jeune et que la perspective éducative de ce respect ne soit jamais oubliée ou volontairement méconnue.

(Être professeur dans l'enseignement catholique, pp. 9-10)

1. Congrès de l'Unapel, Lyon, 1967.

2. Cf. annexe 2 du document « Être professeur dans l'enseignement catholique » : « Engagements nationaux de l'enseignement catholique » (4 décembre 2004). Cf. *Enseignement catholique actualités* n° 290 (janvier 2005).

3. « *Chaque établissement catholique d'enseignement constitue une communauté éducative placée sous la responsabilité du chef d'établissement et formée des élèves, des parents, des personnels d'enseignement, d'éducation, d'administration et de service, des prêtres et des autres personnes qui participent à l'animation pastorale, des gestionnaires, des anciens élèves et, dans la mesure du possible, des propriétaires.* » Statut de l'enseignement catholique, article 3.

4. M^{gr} Michel Coloni, « Communauté éducative – Communauté chrétienne », *Enseignement catholique documents* n° 227 (juin-juillet 1999).

5. Statut de l'enseignement catholique, article 4.

6. *Ibid.*, article 6.

[...] le corps est un, et pourtant il a plusieurs membres ; mais tous les membres du corps, malgré leur nombre, ne forment qu'un seul corps : il en est de même du Christ. Car nous avons tous été baptisés dans un seul Esprit en un seul corps, Juifs ou Grecs, esclaves ou hommes libres [...]. L'œil ne peut dire à la main : « Je n'ai pas besoin de toi » [...]. Bien plus, même les membres du corps qui paraissent les plus faibles sont nécessaires, et ceux que nous tenons pour moins honorables, c'est à eux que nous faisons le plus d'honneur. Moins ils sont décents, plus décevant nous les traitons : ceux qui sont décents n'ont pas besoin de ces égards. [...] vous êtes le corps de Christ et vous êtes ses membres, chacun pour sa part.

1 Corinthiens 12,12-27

En quoi ces textes bibliques peuvent-ils donner sens à nos échanges ?

Q1 : Suis-je capable de dire en une minute, de mémoire, l'essentiel du projet éducatif de l'établissement ?

Où je trouve exprimé ce projet éducatif et comment je réagis à son propos ?

Q2 : Quand je suis arrivé dans l'établissement, comment le projet éducatif m'a-t-il été présenté ? Par qui ? Impressions, réactions... Comment faire avec les nouveaux enseignants qui arrivent dans l'établissement ?

Q3 : Faire la liste des conseils, des lieux de débat, des instances représentatives des personnels, dans l'établissement. Intérêts, limites... Que manque-t-il ?

Comment tout cela s'articule-t-il (avec le projet de l'établissement) et donne-t-il sens ?

Qui y participe ?

Q4 : Quels sont les lieux et les temps où la communauté éducative est invitée à vivre un temps de convivialité : réjouissance, fête, célébration, prière... ?

(Voir aussi fiche 6, question 10 : « *Quels lieux et temps de célébration [...] ?* ») Impressions, réactions, propositions...

Au terme de nos échanges, retour aux textes bibliques. Que nous ont-ils apporté ?

LES PROFESSEURS, LA PROPOSITION EXPLICITE DE LA FOI ET LE PROJET ÉDUCATIF

3°) Les professeurs, le projet éducatif, la proposition explicite de la foi



Les évêques ont rappelé récemment la nature et les objectifs de l'enseignement catholique :

– « *L'accueil sans discrimination des enfants et des jeunes dont les parents souhaitent qu'ils soient formés dans des établissements catholiques d'enseignement (écoles, collèges, lycées).* »

– « *Une relation réelle et structurante avec la foi chrétienne qui a inspiré la fondation de ces établissements et qui demande aujourd'hui à être proposée à frais nouveaux, précisément sur le terrain spécifique de l'éducation des enfants et des jeunes, surtout s'ils sont en quête de repères pour vivre*¹. »

La relation « *réelle et structurante avec la foi chrétienne qui a inspiré la fondation des établissements* » se traduit par le développement du projet éducatif de l'établissement catholique d'enseignement. Le lien entre « *enseigner, éduquer et se référer à un sens de la personne inspiré par l'Évangile* » est fondateur de ce projet éducatif, le définit et s'exprime à travers toutes les activités de l'établissement, de la qualité du rapport entre les personnes au développement des ressources humaines en passant par les procédures didactiques et pédagogiques capables de faire progresser tous les élèves.

La proposition explicite de la foi chrétienne, elle, relève de la réponse libre du professeur à l'appel à l'engagement que lui adresse le chef d'établissement. Elle s'exprime sur trois registres :

a) Témoigner par la première annonce de l'Évangile

« *Une action de première annonce est toujours ponctuelle, motivée par un événement, un moment, une circonstance ou toute autre nécessité qui demande qu'on en prenne l'initiative. Dans une première annonce, quelqu'un réagit à une situation en s'exposant comme croyant. Une première annonce exprime la volonté de l'Église de faire résonner l'Évangile qui la fait vivre. Celui qui reçoit l'annonce est libre de l'entendre, d'y adhérer ou non, de se laisser questionner*². » Plus concrètement, il s'agit pour le professeur de saisir les événements marquants de la vie des élèves, de l'établissement ou de l'actualité en général pour proposer une lecture et une réflexion en fonction de sa foi, et même en témoigner, sans pour autant chercher à l'imposer.

b) Participer à l'annonce explicite de la foi

Le chef d'établissement sollicite des professeurs pour participer à la catéchèse. Un éventuel refus d'un professeur ne peut lui être préjudiciable. Par ailleurs, chaque enseignant peut exprimer son souhait de participer aux activités pastorales ou catéchétiques. La catéchèse est adressée aux élèves et à tous ceux qui le souhaitent et ne saurait en aucun cas être imposée. « *L'enseignement catholique ne peut pas renoncer à la liberté de proposer le message et d'exposer les valeurs de l'éducation chrétienne. Il devrait être clair à tous qu'exposer et proposer n'équivaut pas à imposer*³. »

c) Vivre et célébrer en communauté chrétienne

« *Animant du dedans la communauté éducative, la communauté chrétienne en est comme son fondement et la source de son dynamisme*⁴. » Il est évident qu'il est impossible d'isoler cette communauté chrétienne à l'intérieur de la communauté éducative et d'en déterminer des limites ! Mais, de même que le projet éducatif se manifeste d'autant mieux que les adultes ont les uns envers les autres le regard qu'ils doivent porter sur les enfants qui leur sont confiés, l'annonce de la foi passe aussi par la communauté des croyants qui, en lien avec la communauté plus large de l'Église locale, ont choisi de manifester leur foi et de la célébrer. « *La communauté chrétienne est en elle-même une catéchèse vivante. En vertu de ce qu'elle est, elle annonce, célèbre, agit et demeure toujours le lieu vital, indispensable et premier de la catéchèse*⁵. »

(Être professeur dans l'enseignement catholique, p. 10)

1. M^{gr} Éric Aumonier, évêque de Versailles, président du groupe de travail sur l'enseignement catholique, président du Comité national de l'enseignement catholique, « Lettre aux directeurs diocésains et aux chefs d'établissement de l'enseignement catholique de France », novembre 2006.

2. Conférence des évêques de France, *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France*, Bayard/Cerf/Fleurus-Mame, 2006.

3. Préambule du Statut de l'enseignement catholique, § 2.

4. *Ibid.* § 5

5. *Ibid.* note 2, pp. 30-31.

C'est pour que nous soyons vraiment libres que Christ nous a libérés. Tenez donc ferme et ne vous laissez pas remettre sous le joug de l'esclavage. [...] qui, en vous barrant la route, empêche la vérité de vous entraîner ? [...] Vous, frères, c'est à la liberté que vous avez été appelés.

Galates 5,1-13

Moi-même, quand je suis venu chez vous, frères, ce n'est pas avec le prestige de la parole ou de la sagesse que je suis venu vous annoncer le mystère de Dieu. Car j'ai décidé de ne rien savoir parmi vous, sinon Jésus Christ, et Jésus Christ crucifié.

1 Corinthiens 2,1-2

Car annoncer l'Évangile n'est pas un motif d'orgueil pour moi, c'est une nécessité qui s'impose à moi : malheur à moi si je n'annonce pas l'Évangile ! [...] J'ai partagé la faiblesse des faibles [...]. Je me suis fait tout à tous [...]. Et tout cela, je le fais à cause de l'Évangile, afin d'y avoir part.

1 Corinthiens 9,16-23

En quoi ces textes bibliques peuvent-ils donner sens à nos échanges ?

A. Témoigner par la première annonce de l'Évangile

Q1 : « Une première annonce donne à entendre ce qui fait vivre les croyants, selon la pédagogie même du Christ qui sans cesse s'approche, rencontre, cherche la relation, appelle à la conversion et à la foi » (Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France). Repérer ce qui, dans l'établissement, reflète déjà l'attachement de celui-ci à l'Église (dans l'affichage, dans les propositions, les invitations...). Qu'y aurait-il encore à inventer ?

Q2 : Quels moments, circonstances du calendrier, de la vie de l'établissement, se prêtent à une première annonce ? Que peut-on encore faire ?

Q3 : Que savons-nous de ceux qui ont fondé notre établissement ? Quel intérêt pouvons-nous y trouver ?

Q4 : À votre avis, pourquoi l'Église veut-elle le maintien d'écoles catholiques, aujourd'hui dans la nation ? Pourquoi des chrétiens laïcs consacrent-ils leur vie professionnelle à ces institutions, malgré toutes les difficultés rencontrées ?

Q5 : Dimension religieuse de la culture (ou fait religieux), dimension culturelle des religions, du catholicisme. Partager vos expériences dans ces domaines. En quoi ces approches de la question religieuse diffèrent-elles d'une proposition de catéchèse ? Discerner le degré d'engagement de la part de l'éducateur et du jeune...

B. Participer à l'annonce explicite de la foi

Q1 : Quelles propositions pour l'éducation de la foi chrétienne, pour la découverte de la Parole de Dieu dans notre établissement en direction des adultes, des jeunes ? Qui les prend en charge ? Qui y participe ? Quelle est la part du budget de l'établissement consacrée à la pastorale ? Impressions, réactions...

Q2 : Quelles relations voyons-nous entre enseignement, éducation, référence à l'Évangile et proposition de la foi en Jésus-Christ ? Qu'a-t-on déjà essayé dans ce sens ?

Q3 : Quelles relations existent (ou seraient à développer) entre l'établissement, d'une part, et les services, les mouvements d'Église, la paroisse, d'autre part ? Intérêt, difficultés, possibilités...

C. Vivre et célébrer en communauté chrétienne

Q1 : Quels sont les lieux et les moments où la communauté éducative est invitée à réfléchir à partir de l'Évangile pour approfondir la cohérence entre la vie, le projet éducatif et la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ ?

Q2 : Quels lieux et temps de célébration sont proposés à la communauté éducative ? À qui ? Par qui ? Sous quelles formes ? À quelles conditions ?

Pour approfondir

● ECA, hors-série *L'adjoint en pastorale scolaire*, novembre 2007, p. 4.

● Pierre Robitaille, coordinateur national de l'animation pastorale, Sgec, *Apport culturel et annonce de l'évangile*. Texte disponible sur <http://sitecoles.formiris.org/document/apport-culturel-et-annonce-de-l-evangile/0/2236>

Au terme de nos échanges, retour aux textes bibliques. Que nous ont-ils apporté ?

LES PROFESSEURS, L'ÉTABLISSEMENT ET LA NATION

4°) Des professeurs dans un établissement associé à l'État



L'association à l'État, fondée sur la loi de 1959, ou loi Debré, et sur la loi du 31 décembre 1984, ou loi Rocard pour l'enseignement agricole, est l'incontournable condition d'existence d'établissements privés sous contrat accessibles à tous, et elle fonde la capacité de développer, sous la responsabilité du chef d'établissement, un projet éducatif spécifique. Elle tend à garantir un déroulement de carrière des professeurs analogue à celui de leurs homologues de l'enseignement public. Elle exprime aussi la volonté de l'enseignement catholique de participer aux réponses que l'ensemble du système éducatif doit donner aux défis qu'il rencontre.

a) Le sens de l'association à l'État

L'association à l'État s'inscrit dans « la volonté de la communauté chrétienne de prendre part institutionnellement à la responsabilité de la nation vis-à-vis de l'enseignement et de l'éducation¹ ». Près de cinquante ans après la loi Debré, il est intéressant de constater les conséquences positives de cette association, non seulement pour les établissements catholiques d'enseignement qui n'existeraient plus sans elle, mais aussi pour l'ensemble du système éducatif qui a profité des échanges entre les deux réseaux d'établissements, établissements publics et établissements privés associés à l'État.

Cette volonté suppose que le projet et la politique des établissements catholiques entre eux², soient continuellement relus dans une éthique des rapports avec l'ensemble du système éducatif, conjuguant les obligations du contrat avec l'État et la fidélité à la mission reçue de l'Église, unifiées dans le même service de l'homme. « Refusant tout endoctrinement, l'enseignement catholique sait bien que sa mission consiste à servir l'homme. Proposant aux jeunes chrétiens qu'il accueille les moyens de grandir dans la foi, il veut ouvrir à tous les élèves un chemin de croissance en humanité, dans une inlassable recherche de vérité et d'amour³. »

b) La situation juridique des professeurs vis-à-vis de leur engagement dans la dimension chrétienne du projet éducatif

En se fondant, d'une part, sur la loi Debré ou sur la loi Rocard, et, d'autre part, sur les décisions du Conseil constitutionnel⁴, le Comité national de l'enseignement catholique a pris la position suivante en 1996 : « Ainsi les enseignants dans la dimension du projet éducatif ont la liberté d'adopter des attitudes qui vont du respect – considéré comme un devoir de réserve – jusqu'à l'engagement dans la mise en œuvre de la proposition chrétienne. Cet engagement auquel appelle

l'école catholique de par sa mission ecclésiale relève de l'engagement de la liberté personnelle et n'a plus rien à voir avec les statuts et contrats des personnes, quelle que soit leur nature. L'engagement chrétien n'est ni privé ni public ; il est la réponse d'une personne à un appel personnel discerné dans la communauté chrétienne ; il est d'ordre vocationnel, et peut en tant que tel, venir fertiliser toute vie et tout statut professionnel⁵. »

L'engagement dans la mise en œuvre de la proposition chrétienne est la réponse libre à un appel prononcé par le chef d'établissement au nom de la mission qu'il a reçue. Dans ce cadre, le « devoir de réserve » n'est pas entendu comme synonyme de « neutralité », mais d'abord comme l'obligation faite à chaque enseignant de respecter le caractère propre de l'établissement dans lequel il exerce. Par ailleurs, pour l'enseignement catholique, le respect de la liberté de conscience ne se fonde pas seulement sur la loi Debré, mais aussi explicitement sur les textes conciliaires qui sont le cadre de sa mission. « [L'homme] ne doit pas être contraint d'agir contre sa conscience. Mais il ne doit pas être empêché non plus d'agir selon sa conscience, surtout en matière religieuse⁶. »

Aucun obstacle juridique ne s'oppose donc à ce qu'un professeur s'engage positivement dans la mise en œuvre du projet éducatif de l'établissement dans lequel il travaille, dans toutes les dimensions de ce projet, y compris dans l'engagement chrétien. « Nul ne demande à l'enseignement catholique d'enseigner des disciplines catholiques, mais d'avoir la mémoire du chrétien dans sa rencontre avec l'autre ; nul ne lui demande de se donner des pédagogies catholiques, mais d'éduquer à partir d'une réflexion sur le sens chrétien de l'homme ; nul ne lui demande d'imposer le christianisme dans l'école, mais de créer des conditions de possibilité pour l'accueil libre, éclairé et engagé de la révélation du Christ⁷. »

(Être professeur dans l'enseignement catholique, pp. 10-11)

1. Préambule du Statut de l'enseignement catholique, § 2.

2. Voir, en annexe 2 du document « Être professeur dans l'enseignement catholique », le deuxième engagement de décembre 2004.

3. *Ibid.* note 1.

4. Voir en particulier les décisions du Conseil constitutionnel du 23 novembre 1977 et du 18 janvier 1985.

5. « Le contrat des maîtres contractuels. Le caractère propre. Orientations pour un statut spécifique des maîtres contractuels de droit public exerçant dans des classes sous contrat d'association » (texte adopté par le Comité national de l'enseignement catholique les 18 et 19 octobre 1996).

6. Déclaration *Dignitatis humanæ* sur la liberté religieuse, promulguée le 7 décembre 1965.

7. Pierre Gire, « Dimensions religieuses de la culture : responsabilités pour un établissement catholique d'enseignement », *Enseignement catholique actualités*, hors-série « Un temps nouveau pour l'Évangile », février 2002, pp. 75 à 78.

Jean [...] dit [à Jésus] : « Maître, nous avons vu quelqu'un qui chassait les démons en ton nom et nous avons cherché à l'empêcher, parce qu'il ne te suit pas avec nous. » Mais Jésus dit : « Ne l'empêchez pas, car celui qui n'est pas contre vous est pour vous. »

Luc 9,49-50

Soyez soumis à toute institution humaine, à cause du Seigneur ; soit au roi, en sa qualité de souverain, soit aux gouverneurs, délégués par lui pour punir les malfaiteurs et louer les gens de bien. Car c'est la volonté de Dieu qu'en faisant le bien vous réduisiez au silence l'ignorance des insensés. Comportez-vous en hommes libres, sans utiliser la liberté comme un voile pour votre méchanceté, mais agissez en serviteurs de Dieu. Honorez tous les hommes, aimez vos frères, craignez Dieu, honorez le roi.

1 Pierre 2,13-17

En quoi ces textes bibliques peuvent-ils donner sens à nos échanges ?

Q1 : À votre avis, qu'est-ce qu'apporte l'école catholique à la nation, à l'Éducation nationale ? En même temps, qu'est-ce qu'apportent l'Éducation nationale, la nation à l'enseignement catholique ?

Q2 : Un certain nombre d'innovations de l'enseignement catholique sont reprises par l'Éducation nationale. Est-ce là que réside l'originalité de l'enseignement catholique ? Quelle est la spécificité d'une école catholique : à votre avis ? Dans les textes officiels ? Dans les textes d'Église ?

Q3 : Chaque enseignant garde le droit de sa liberté d'engagement. Chaque jeune a aussi le droit à une éducation aux valeurs, à une première annonce de l'Évangile, à une proposition de sens, à un approfondissement de sa foi. Chaque

établissement a enfin le devoir de développer sa référence à l'Évangile, à l'Église. Comment concilier ces droits et devoirs ?

Q4 : « Les enseignants dans la dimension du projet éducatif ont la liberté d'adopter des attitudes qui vont du respect jusqu'à l'engagement dans la mise en œuvre de la proposition chrétienne. » Donnez des exemples vécus dans l'établissement, ou possibles, des différents types ou niveaux d'engagements dans cette proposition selon la libre réponse de chacun.

Q5 : Comment comprenons-nous le « devoir de réserve » dont parle le texte ?

Q6 : Comment utilisons-nous la part de liberté que nous laissent les textes officiels dans le cadre du contrat avec l'État ?

Pour approfondir

- M^{gr} Claude Dagens (dir.), *Pour l'éducation et pour l'école. Des catholiques s'engagent*, Odile Jacob, 2007.

Au terme de nos échanges, retour aux textes bibliques. Que nous ont-ils apporté ?

REPÈRES POUR LA LECTURE DES TEXTES BIBLIQUES

PRÉSENTATION

Pour aider les équipes qui décideront de s'appuyer sur ces fiches pour étudier le document Être professeur dans l'enseignement catholique, et notamment suivre notre suggestion de mettre les échanges sous l'éclairage de la Parole de Dieu à l'aide des textes proposés, nous avons pensé qu'il serait bon de fournir quelques repères pour lire ces textes.

La plupart sont extraits de livres de la Bible souvent pratiqués, surtout du Nouveau Testament. D'autres peuvent paraître moins familiers à nos équipes et nécessiteront, ici ou là, une petite introduction.

Pour faciliter l'utilisation de ce guide, nous avons choisi de donner à chaque extrait proposé le même traitement à l'aide de trois rubriques :



Notice sur le livre : quelques mots pour présenter le livre biblique d'où est extrait le passage. N'apparaîtra que la première fois qu'un livre sera cité.



Pour situer le passage :

éclaire le sens de l'extrait dans son contexte originel.



Pourquoi ce texte ici ? : suggère une ou quelques piste(s) de réflexion en lien avec le thème du document travaillé.

Il va sans dire qu'il ne s'agit en rien d'une correction ou de la « bonne réponse » ; l'exploitation des textes par les groupes devant être totalement ouverte et non directive. Comme chacun sait, la Parole de Dieu est inépuisable !

Par ailleurs, il ne s'agit pas de transformer le travail en étude de textes ou en cours de formation biblique. Mais il a nous a semblé que, ici ou là, la connaissance du contexte et quelques clés de lecture pouvaient permettre la mise en relief de tel aspect intéressant nos débats. Cela dit, il n'est pas exclu que la mise bout à bout de tous ces textes et leur commentaire n'esquisse, à terme, un parcours biblique sur l'enseignement et particulièrement l'enseignement catholique.


En espérant avoir fait œuvre utile, nous souhaitons aux équipes une bonne réflexion. Puisse ce travail contribuer à renforcer les liens au sein des communautés éducatives et redonner le dynamisme missionnaire à l'action éducative auprès des jeunes et de leurs familles.


Dominique Maerten


FICHE 1 – UNE ÉCOLE DE TOUTES LES INTELLIGENCES

« *Personne n'allume une lampe pour la mettre dans une cachette, mais on la met sur son support, pour que ceux qui entrent voient la clarté.* »

Luc 11,33


 L'Évangile selon saint Luc est le troisième Évangile dit « synoptique », avec ceux de Matthieu et Marc. Il forme le premier tome d'une œuvre en deux volumes. Le second tome, les Actes des Apôtres, raconte les premiers temps de l'Église et la mission universelle des Apôtres. Écrit par un chrétien de la première génération, enseigné sur Jésus par les premiers apôtres (particulièrement saint Paul), il s'adresse à des chrétiens de culture grecque. Le visage de Jésus qui y apparaît le montre préférentiellement proche des petits et des pauvres. On l'appelle volontiers « l'Évangile de la miséricorde ». Il met particulièrement en lumière le rôle du disciple que chacun est invité à être à la suite de Jésus.


 Cette « mini-parabole » de Jésus se trouve deux fois dans l'Évangile de Luc. La première fois (en 8,16), elle invite le chrétien qui a reçu l'enseignement de la Parole de Dieu à en témoigner par toute sa vie. Ici, la même parole conclut un développement de Jésus sur le « signe de Jonas », c'est-à-dire sa résurrection. On se souvient comment la Parole de Dieu avait rejoint les Ninivites en dépit de la résistance farouche que lui avait opposé le prophète Jonas lui-même qui avait commencé par fuir. Il en va de même pour la gloire du Fils de l'homme (Jésus ressuscité) qui éclairera le monde entier, quelles que soient les résistances, les tiédeurs, les ténèbres qui tenteront de lui faire obstacle.


 Les deux sens peuvent s'appliquer ici. Chaque baptisé est invité à rendre raison de la parole qu'il a reçue. « [L'Église] existe pour évangéliser », disait le pape Paul VI dans son exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi*. En œuvrant pour l'homme, l'éducateur chrétien témoigne d'un Dieu qui s'est fait homme, c'est-à-dire qui a choisi l'homme pour se révéler.

Vous, frères, c'est à la liberté que vous avez été appelés. Seulement, que cette liberté ne donne aucune prise à la chair ! Mais, par l'amour, mettez-vous au service les uns des autres. Car la loi tout entière trouve son accomplissement en cette unique parole : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. [...] Mais voici le fruit de l'Esprit : amour, joie, paix, patience, bonté, bienveillance, foi, douceur, maîtrise de soi [...].

Galates 5,13-23

 L'épître aux Galates, écrite par saint Paul depuis Éphèse dans les années 50, est l'une des lettres de Paul dont l'authenticité est la moins discutée. C'est aussi celle qui contient le plus d'éléments autobiographiques sur son auteur. Appuyé sur le rappel de son itinéraire personnel, saint Paul lutte contre la déformation de l'Évangile que subissent les communautés de Galatie.


 L'opposition paulinienne entre la chair et l'esprit ne doit pas être confondue avec l'opposition platonicienne entre le corps et l'âme ou la pensée. La chair, pour saint Paul, c'est la condition de toute créature, avec sa fragilité, son opacité possible à la grâce. Vivre selon la chair, c'est vivre sans Dieu, comme s'il n'existait pas, et prétendre ne se recevoir que de soi-même. L'Esprit, c'est-à-dire la force créatrice de Dieu, fait de notre chair (condition terrestre) un lieu d'accueil de la divinité.


 Il est tentant pour l'homme, l'homme savant surtout, d'utiliser la liberté que donne le savoir pour s'affranchir de toute tutelle, à commencer par celle de Dieu. C'est la « libre pensée » qu'ont


défendue certains philosophes athées. Contre cela, la tradition catholique a toujours affirmé que la raison – et donc la liberté – ne sortait pas diminuée de son éclairage par la foi, mais au contraire qu'une pensée coupée de la foi et s'érigeant en instance autofondée et autosuffisante était tout sauf libre.

L'Esprit que vous avez reçu ne fait pas de vous des esclaves, des gens qui ont encore peur ; c'est un Esprit qui fait de vous des fils ; poussés par cet Esprit, nous crions vers le Père en l'appelant : « Abba ! » C'est donc l'Esprit Saint lui-même qui affirme à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. Puisque nous sommes ses enfants, nous sommes aussi ses héritiers ; héritiers de Dieu, héritiers avec le Christ, si nous souffrons avec lui pour être avec lui dans la gloire.

Romains 8,15-17

 La plus longue des épîtres de saint Paul et la seule qu'il ait écrite à une Église qu'il n'avait ni fondée ni encore visitée. D'une importance doctrinale majeure, elle a été au cœur de la théologie luthérienne de la justification par la foi et représente de ce fait un enjeu de premier ordre dans le dialogue œcuménique.

 Le cœur de l'espérance chrétienne. Nous sommes appelés à entrer dans la gloire de Dieu, non pas par nos propres forces ou à force de mérites, mais par l'action de l'Esprit Saint, c'est-à-dire de Dieu lui-même. On remarquera la similitude de la dernière phrase avec la neuvième béatitude : « *Heureux êtes-vous quand on vous insultera, qu'on vous persécutera, et qu'on dira fausement contre vous toute sorte d'infamie à cause de moi. Soyez dans la joie et l'allégresse, car votre récompense sera grande dans les cieux [...].* » (Mt 5,11-12)

 La conception chrétienne de l'homme reçoit son modèle du Christ. Tout en nous révélant qui est véritablement Dieu, il nous apprend aussi ce que c'est qu'être véritablement homme ; et par conséquent ce que nous sommes appelés à devenir et que nos projets éducatifs sont invités à construire. Parmi les caractéristiques de cette humanité accomplie, la liberté, au sens de la capacité à réaliser sa vocation. Or celle du Christ est aussi la nôtre : être fils de Dieu. Voyons-nous dans chaque élève, chaque collègue, chaque parent, un fils de Dieu, héritier avec nous de la divinité à laquelle nous sommes promis ?

Ils sont foncièrement insensés, tous ces hommes qui en sont venus à ignorer Dieu : à partir de ce qu'ils voient de bon, ils n'ont pas été capables de connaître Celui qui est ; en examinant ses œuvres, ils n'ont pas reconnu l'Artisan. Mais c'est le feu, le vent, la brise légère, la ronde des étoiles, la violence des flots, les luminaires du ciel, gouverneurs du monde, qu'ils ont regardés comme des dieux. S'ils les ont pris pour des dieux à cause de la beauté qui les a charmés, ils doivent savoir combien le Maître de ces choses leur est supérieur, car l'Auteur même de la beauté est leur créateur. Et s'ils les ont pris pour des dieux à cause de la puissance et de l'efficacité qui les ont frappés, ils doivent comprendre à partir de ces choses combien Celui qui les a faites est plus puissant. Car la grandeur et la beauté des créatures font, par analogie, découvrir leur Auteur. Et pourtant, ces hommes ne méritent qu'un blâme léger ; car ils ne s'égarent peut-être qu'en cherchant Dieu avec le désir de le trouver : ils poursuivent leur recherche en étant plongés au milieu de ses œuvres, et ils se laissent prendre aux

apparences, car ce qui s'offre à leurs yeux est si beau ! Encore une fois, pourtant, ils ne sont pas excusables. S'ils ont poussé la science à un degré tel qu'ils sont capables d'avoir une idée sur le cours éternel des choses, comment n'ont-ils pas découvert plus vite Celui qui en est le Maître ?

Sagesse 13,1-9



Écrit en grec vers 50 avant Jésus-Christ, en Égypte pour les Juifs de la diaspora, c'est le plus récent des livres de l'Ancien Testament. Il n'est reconnu comme canonique que dans la version grecque de la Bible – la Septante – et, partant, dans les seules Bibles catholiques. Attribué, par pseudépigraphie, au roi Salomon vivant neuf siècles plus tôt, il est l'œuvre d'un lettré juif qui entreprend de penser la foi hébraïque dans le cadre de la culture grecque.



Dans un style qui annonce les futures preuves cosmologiques de l'existence de Dieu, l'auteur invite le lecteur à regarder l'univers et la nature comme l'œuvre d'un Dieu créateur sans confondre le créateur et la créature – ce qui est idolâtrie. Selon lui, la raison bien conduite ne doit pas éloigner de Dieu, mais en rapprocher (cf. Pascal).



Le caractère propre de l'enseignement catholique repose sur la conviction que raison et foi sont non seulement compatibles, mais aussi convergentes, et que le travail d'évangélisation peut passer par l'enseignement lui-même de toutes les disciplines.

Soyez soumis à toute institution humaine, à cause du Seigneur ; soit au roi, en sa qualité de souverain, soit aux gouverneurs, délégués par lui pour punir les malfaiteurs et louer les gens de bien. Car c'est la volonté de Dieu qu'en faisant le bien vous réduisiez au silence l'ignorance des insensés. Comportez-vous en hommes libres, sans utiliser la liberté comme un voile pour votre méchanceté, mais agissez en serviteurs de Dieu. Honorez tous les hommes, aimez vos frères, craignez Dieu, honorez le roi.

1 Pierre 2,13-17



Les épîtres qui ne sont pas de saint Paul (Jacques, Pierre, Jean, Jude) sont appelées « catholiques », c'est-à-dire universelles, ou encycliques, parce qu'elles s'adressent à un ensemble des croyants, comme des circulaires, et non à une communauté ou une personne particulière. La première de Pierre est écrite peut-être par Pierre, mais plus vraisemblablement sous son autorité par son secrétaire Silas (Sylvain), voire par un disciple à la fin du 1^{er} siècle. Elle se présente comme une catéchèse baptismale proposant un beau résumé de la théologie chrétienne, suivie d'une série d'exhortations morales adressées à des chrétiens persécutés.



Il s'agit ici de la deuxième exhortation morale faite par l'auteur aux baptisés, concernant l'insertion dans la société civile et l'obéissance aux pouvoirs publics. Le baptême ne met pas le chrétien hors du monde

ni n'incite à la rébellion. Mais à ceux qui craignent de voir ici un appel à une soumission servile au pouvoir politique, on fera remarquer, d'une part, l'appel à la liberté, mais surtout la progression de la dernière phrase : à tous les hommes est dû l'honneur, aux frères l'amour, à Dieu la crainte, et au roi – qui à Rome avait tendance à se faire traiter comme un dieu – rien de plus qu'à tous les hommes : l'honneur !



L'annonce du message chrétien peut – et doit – se faire de l'intérieur du cadre institutionnel. Pour cela, quelques conditions sont requises : bien sûr la liberté garantie par ce cadre lui-même. Mais aussi et surtout le témoignage d'une conduite irréprochable (« *en faisant le bien* ») sans laquelle les meilleurs discours ne sont qu'hypocrites (« *un voile pour votre méchanceté* »).

Comme les disciples étaient rassemblés autour de Jésus sur la montagne, il leur disait : « Demandez, vous obtiendrez ; cherchez, vous trouverez ; frappez, la porte vous sera ouverte. [...] Lequel d'entre vous donnerait une pierre à son fils qui lui demande du pain ? ou un serpent, quand il lui demande du poisson ? Si donc, vous qui êtes mauvais, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus votre Père qui est aux cieux donnera-t-il de bonnes choses à ceux qui les lui demandent ! Donc, tout ce que vous voudriez que les autres fassent pour vous, faites-le pour eux, vous aussi, voilà ce que dit toute l'Écriture : la Loi et les Prophètes. »

Matthieu 7,7-12



Le premier des Évangiles dans la liste traditionnelle. Écrit à la même époque que celui de Luc (vers 80) par et pour des chrétiens d'origine juive. On l'a appelé « l'Évangile ecclésial » tant son importance pour la fondation de l'Église a été importante. Il vise à montrer comment Jésus, nouveau Moïse, en annonçant et inaugurant le Royaume des Cieux, accomplit et dépasse la Loi ancienne du Sinaï.



Ce passage fait partie des monitions qui terminent le discours sur la montagne, le premier des cinq discours de Jésus dans l'Évangile selon saint Matthieu, introduit par les béatitudes. La première partie du texte est une invitation à la prière dont Jésus rappelle l'efficacité. La dernière phrase, ajoutée, est appelée « la règle d'or » qu'on trouve déjà dans la sagesse antique ou dans le judaïsme. L'originalité de Jésus et de la tradition chrétienne est de formuler sur le mode positif ce qui était connu sous la forme négative – « *Ne fais à personne ce que tu n'aimerais pas subir* » (Tobie 4,15). L'Évangile révèle ainsi toute son exigence et sa radicalité.



C'est surtout cette dernière phrase qui peut éclairer le débat. La morale chrétienne ne se contente pas d'instaurer les règles qui rendent la vie sociale possible ou supportable, c'est-à-dire avant tout de répondre à un besoin. Mais elle aborde l'autre avec les dispositions du Christ, c'est-à-dire la volonté positive, désintéressée, imaginative, et pour tout dire créatrice, de faire son bien.

FICHE 2 – DONNER DU SENS AUX APPRENTISSAGES SCOLAIRES


Certes, des lieux d'où extraire l'argent et où affiner l'or, il n'en manque pas. [...] On a percé des galeries loin des lieux habités, là, inaccessible aux passants, on oscille, suspendu loin des humains. [...] on a ravagé les montagnes par la racine. Dans les rochers on a percé des réseaux de galeries, et tout ce qui est précieux, l'œil de l'homme l'a vu. On a tari les sources des fleuves et amené au jour ce qui était caché. Mais la sagesse, où la trouver ? Où réside l'intelligence ? On en ignore le prix chez les hommes, et elle ne se trouve pas au pays des vivants.


Job 28,1-13



Écrit au début du v^e siècle avant J.-C., le livre de Job se présente comme un long poème de sagesse, une réflexion sur le mal et la souffrance innocente, enchâssée dans un récit narratif ancien. À des amis venus pour tenter de donner une explication traditionnelle au mal, Job répond par l'absurdité et l'injustice radicale de celui-ci. Une explication ou une justification du mal le mettrait, ainsi que son auteur, à la portée de nos raisonnements et donc de notre maîtrise. La transcendance de Dieu est telle qu'il échappe à toute tentative humaine de rationalisation. Job n'a


finalement que son cri à opposer à Dieu, et il crie sa révolte sans même savoir si Dieu l'entend.


 Le chapitre 28, appelé dans les éditions de la Bible « l'éloge de la Sagesse », est un ajout tardif au livre. Toutes les prouesses techniques de l'homme ne lui ont pas donné la sagesse, c'est-à-dire le sens de sa vie. La finale du chapitre révélera que « la crainte [le respect] du Seigneur, voilà la sagesse ; fuir le mal, voilà l'intelligence » (Job 28,28).

 Le lien avec le thème de la fiche est apparent. Tous les enseignements universitaires du monde peuvent se révéler vains s'ils ne permettent à chacun de donner sens à sa vie, et pas seulement une bonne situation professionnelle dans la société. Pour nous chrétiens, ce sens se trouve dans l'Évangile. Notre caractère propre consistant à « *lier dans un même acte la transmission d'un savoir, l'éducation d'une personne et la proposition d'un sens de la vie inspiré de l'Évangile* » (Paul Malartre).


Un jour de sabbat, Jésus se rendit chez un des chefs des Pharisiens pour y prendre un repas. Ceux qui étaient là observaient attentivement Jésus. Un homme atteint d'hydropisie se tenait devant lui. Jésus prit la parole et demanda aux maîtres de la loi et aux Pharisiens : « Notre loi permet-elle ou non de faire une guérison le jour du sabbat ? » Mais ils ne voulurent pas répondre. Alors Jésus toucha le malade, le guérit et le renvoya. Puis il leur dit : « Si l'un de vous a un fils ou un bœuf qui tombe dans un puits, ne va-t-il pas l'en retirer aussitôt, même le jour du sabbat ? » Ils furent incapables de répondre à cela.

Luc 14,1-6

 Cf. Annexe/fiche 1, page 23.


 Le miracle raconté ici est voisin de celui de la guérison de l'homme à la main desséchée en Luc 6,6-11. Dans les deux cas, le message est le même : la vie et la santé d'un homme passent avant le


respect formel de la loi du sabbat. Ce faisant, Jésus ne s'oppose pas à la loi, mais il en révèle le sens profond. Dans le texte parallèle de Marc, l'épisode se conclut par la sentence : « *Le sabbat a été fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat* » (Mc 2,27).


 Après le sens des enseignements, c'est maintenant le sens de la loi et du règlement qui est interrogé. Un règlement n'a de sens que s'il sert à faire grandir les personnes et non à protéger une structure ou une institution.

Thomas lui dit : « Seigneur, nous ne savons pas où tu vas. Comment pourrions-nous en connaître le chemin ? » Jésus lui répondit : « Je suis le chemin, la vérité, la vie. »

Jean 14,5-6

 Le quatrième et dernier Évangile, écrit à la fin du 1^{er} siècle, dit « l'évangile spirituel ». Abandonnant le cadre narratif des synoptiques, Jean entreprend de brosser un visage de Jésus à partir de quelques épisodes significatifs, prolongés par une catéchèse théologique. Ces « signes » (ch. 1 à 12) trouvent leur accomplissement à « l'heure » de la croix et de la gloire (ch. 13 à 21).

 On est après le dernier repas. Jésus vient de laver les pieds de ses disciples et il leur fait ses adieux en leur révélant le sens glorieux de sa Passion. Il leur révèle qu'il leur – nous – prépare une place auprès de son père. Mais cette place en Dieu, ce n'est pas nous qui pouvons la conquérir par nos propres moyens. Il faut passer par lui, c'est-à-dire être son disciple, suivre son enseignement et communier à sa vie dans les sacrements.


 Prendre Jésus comme Chemin, c'est se mettre à son école, suivre son unique commandement d'aimer comme il nous a aimés. Le reconnaître comme Vérité, c'est croire en Dieu tel qu'il nous le révèle, écouter son enseignement. Le recevoir comme la Vie, c'est entrer avec lui dans la gloire de Dieu, lui donner chair dans les sacrements. On reconnaît ici les trois fonctions pastorales traditionnelles : vivre, annoncer, célébrer.


FICHE 3 - HABITER LES PROCÉDURES D'ÉVALUATION PAR UN REGARD SUR LA PERSONNE

Jésus proposa cette parabole à la foule : « Le Royaume des cieux est comparable à un homme qui a semé du bon grain dans son champ. Or, pendant que les gens dormaient, son ennemi survint ; il sema de l'ivraie au milieu du blé et s'en alla. Quand la tige poussa et produisit l'épi, alors l'ivraie apparut aussi. [...] Les serviteurs lui disent : « Alors, veux-tu que nous allions [...] enlever [la mauvaise herbe] ? » Il répond : « Non, de peur qu'en enlevant l'ivraie, vous n'arrachiez le blé en même temps. Laissez-les pousser ensemble jusqu'à la moisson [...]. »

Matthieu 13,24-30

 Cf. Annexe/fiche 1, page 24.

 Extraite du troisième discours de Jésus dans l'Évangile de Matthieu, un discours composé essentiellement de paraboles, cette parabole de l'ivraie est propre à Matthieu. Elle est avant tout une invitation à la patience. Dans le monde, se mêlent le bien et le mal. Plutôt que de compromettre l'ensemble de la récolte en voulant en extraire le mal, sauvagardons le bien et laissons à Dieu le soin de faire le tri. À titre anecdotique, on rappellera qu'« ivraie » se dit en grec « zizanie », d'où l'origine de l'expression « semer la zizanie ».

 Ne nous précipitons pas pour dire que nous sommes le bon grain et qu'à côté de nous il y a de l'ivraie qu'il nous faut bien supporter jusqu'à la récolte. Le bien et le mal cohabitent en chacun de nous, ainsi qu'en chacun de nos frères. Nul n'est totalement bon, ni totalement mauvais. Une fois encore, c'est la personne qui prime. Voyons-y aussi une invitation à croire que dans toute évaluation, il y a quelque chose de bon à regarder et à garder.

Jésus traversait la ville de Jéricho. Or, il y avait un homme du nom de Zachée ; il était le chef des collecteurs d'impôts, et c'était quelqu'un de riche. Il cherchait à voir qui était Jésus, mais il n'y arrivait pas à cause de la foule, car il était de petite taille. Il courut donc en avant et grimpa sur un sycomore pour voir Jésus qui devait passer par là. Arrivé à cet endroit, Jésus leva les yeux et l'interpella : « Zachée, descends vite : aujourd'hui il faut que j'aille demeurer dans ta maison. » Vite, il descendit, et reçut Jésus avec joie. Voyant cela, tous récriminaient : « Il est allé loger chez un pécheur. » Mais Zachée, s'avançant, dit au Seigneur : « Voilà, Seigneur : je fais don aux pauvres de la moitié de mes biens, et si j'ai fait du tort à quelqu'un, je vais lui rendre quatre fois plus. »

Alors Jésus dit à son sujet : « Aujourd'hui, le salut est arrivé pour cette maison, car lui aussi est un fils d'Abraham. En effet, le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu. »

Luc 19,1-10



Cf. Annexe/fiche 1, page 23.

Un épisode que Luc est seul à rapporter et qui illustre la force de conversion qui émane de Jésus et de l'Évangile. Tout séparait Zachée de Jésus, donc du salut (son métier, sa richesse, sa taille, la foule). Mais il aura suffi qu'il le cherche et que Jésus le remarque et s'invite chez lui pour le convertir et transformer sa vie. Illustration qu'aucun état n'est incompatible avec le salut.

Le regard que Jésus porte sur Zachée est ce regard que tout éducateur chrétien devrait porter sur les jeunes. Sans s'arrêter aux obstacles sociaux, intellectuels, culturels, voire physiques, regarder l'autre non peut-être pour ce qu'il est, mais pour ce qu'il peut devenir. « Espérer en l'élève, c'est aimer son avenir » (Paul Malartre, États généraux de l'évaluation et de la réussite, Évry, avril 2006).

Les scribes et les pharisiens [...] amènent [à Jésus] une femme qu'on avait surprise en train de commettre l'adultère. Ils la font avancer, et disent à Jésus : « Maître, cette femme a été prise en flagrant délit d'adultère. Or, dans la Loi, Moïse nous a ordonné de lapider ces femmes-là. Et toi, qu'en dis-tu ? » Ils parlaient ainsi pour le mettre à l'épreuve, afin de pouvoir l'accuser. Mais Jésus s'était baissé et, du doigt, il traçait des traits sur le sol. Comme on persistait à l'interroger, il se redressa et leur dit : « Celui d'entre vous qui est sans péché, qu'il soit

le premier à lui jeter la pierre. » Et il se baissa de nouveau pour tracer des traits sur le sol. Quant à eux, sur cette réponse, ils s'en allaient l'un après l'autre, en commençant par les plus âgés. Jésus resta seul avec la femme en face de lui. Il se redressa et lui demanda : « Femme, où sont-il donc ? Alors, personne ne t'a condamnée ? » Elle répondit : « Personne, Seigneur. » Et Jésus lui dit : « Moi non plus, je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pèche plus. »

Jean 8,3-11



Cf. Annexe/fiche 2, page 25.

Tous les spécialistes s'accordent à affirmer que ce passage de l'Évangile selon saint Jean appartient en fait à la tradition lucanienne et qu'il pourrait même s'agir d'un extrait de l'Évangile de Luc égaré dès l'origine, par suite d'un mélange de manuscrits, dans l'Évangile de Jean. Quoi qu'il en soit, il est parfaitement authentique et son message est clair. D'une part, Jésus affirme qu'en sa personne, il dépasse la loi de Moïse, et, d'autre part, que sa loi à lui est une loi d'amour et de pardon. Avec saint Augustin, on conclura que « deux sont restés : la malheureuse et la miséricorde (misera et misericordia) ». Mais avec ceux qui craignent de voir ici un appel au laxisme, on lira le texte jusqu'au bout : « Va et ne pèche plus ! »

Pardoner, c'est dissocier la personne de son acte. « Je hais ce que tu as fait, mais je t'aime, toi qui l'as fait. » N'est-ce pas ce que Jésus dit à la femme ? Au-delà d'un droit à l'erreur, qui pourrait n'être qu'une efficace stratégie d'apprentissage, il s'agit ici d'un appel à l'amour qui fait grandir.

FICHE 4 CONSTRUIRE DU LIEN SOCIAL I

Si tu exposes cela aux frères, tu seras un bon serviteur du Christ Jésus, nourri des enseignements de la foi et de la bonne doctrine dont tu t'es toujours montré le disciple fidèle. Quant aux fables profanes, racontars de vieilles femmes, rejette-les.

1 Timothée 4,6-7



Une épître dite « pastorale », c'est-à-dire adressée personnellement à un « pasteur » – en l'occurrence Timothée – et traitant des questions d'organisation de la communauté. Timothée est le plus proche collaborateur de Paul, coauteur de la plupart des lettres authentiques de ce dernier. Comme les autres épîtres pastorales (2 Tm, Tt) cette lettre n'est vraisemblablement pas de saint Paul, mais issue de milieux pauliniens plus tardifs.

Dans ce passage, l'auteur met en garde contre les fausses doctrines de type gnostique, ou inspirées par l'intégrisme juif. Il invite au contraire à instruire la communauté dans la vérité de la foi. « Cela » désigne ici l'abolition des interdits alimentaires que certaines tendances ésotériques ou judaïsantes avaient rétablis au mépris de la libération apportée par le Christ.

Dans l'enseignement catholique, on rappelle combien l'acte d'enseigner revêt une dimension éducatrice, et pour nous, évangélisatrice. Pour cela, il est important que les enseignants soient attentifs à ce qu'ils enseignent. Les « fables » qui courent aujourd'hui ne sont peut-être plus les mêmes que celles de l'époque de Paul (quoique...), il n'empêche que l'enseignant chrétien a toujours un travail de discernement à opérer.

Ce n'est pas en me disant : « Seigneur, Seigneur » qu'on entrera dans le Royaume des Cieux, mais c'est en faisant la volonté de mon Père qui est dans les cieux.

Matthieu 7,21



Cf. Annexe/fiche 1, page 24.

Encore un extrait du discours sur la montagne. Jésus vise les responsables religieux de son temps, qui liaient le salut à la pratique culturelle et aux invocations liturgiques. La pratique à laquelle il invite est une vie conforme à la volonté de Dieu, telle que lui-même a pu la mener.

Toute la démarche des assises de l'enseignement catholique peut être résumée dans cette volonté de réduire le décalage entre le dire et le faire. Elle trouve ici son fondement évangélique.

Après cela, le Seigneur désigna soixante-douze autres et les envoya deux par deux en avant de lui dans toute ville et tout endroit où lui-même devait aller.


Luc 10,1



Cf. Annexe/fiche 1, page 23.


À la différence de Matthieu et Marc, Luc distingue la mission des 12 apôtres (chiffre du peuple d'Israël) et celle des 72 disciples


(chiffre des nations païennes) en signe de l'universalité de cette mission d'annoncer la Bonne Nouvelle. Ils sont envoyés deux par deux pour donner valeur juridique à leur témoignage. La mission n'est pas une initiative solitaire, mais une vocation d'Église.


 La foi chrétienne ne se réduit pas à une relation individuelle et intime avec Dieu. Un chrétien isolé est un chrétien en perdition. Croire au Christ, c'est inséparablement croire à l'Église, c'est-à-dire croire que par sa résurrection, sa présence se continue dans l'Église et les sacrements. Nos établissements sont catholiques dans la mesure où, insérés dans l'Église, il s'y vit quelque chose de la présence du Christ auprès des hommes.

Le grand prêtre interrogea Jésus sur ses disciples et sur sa doctrine. Jésus lui répondit : « C'est au grand jour que j'ai parlé au monde, j'ai toujours enseigné en synagogue et dans le Temple où tous les Juifs s'assemblent et je n'ai rien dit en secret. Pourquoi m'interrogas-tu ? Demande à ceux qui ont entendu ce que je leur ai enseigné ; eux, ils savent ce que j'ai dit. »

Jean 18,19-21

 Cf. Annexe/fiche 2, page 25.


 Dans ce deuxième tableau de la Passion selon saint Jean, qui se déroule chez l'ancien grand-prêtre Anne, Jésus, en quelque sorte, « passe le relais » à ses apôtres. Son temps de parole est achevé, il a dit tout ce qu'il avait à dire. Désormais, c'est l'Église qui parlera en son nom et transmettra sa parole. C'est le fondement de la tradition enseignante de l'Église.


 Dans le récit, cet épisode est entouré du double reniement de Pierre. La mission de transmettre l'Évangile n'attend pas notre


perfection, mais comprend notre pardon : c'est à une Église de pécheurs pardonnés que Jésus confie la mission de porter sa parole.

[L]a mère [de Jésus] et ses frères arrivent et, se tenant dehors, ils le firent appeler. Il y avait une foule assise autour de lui et on lui dit : « Voilà que ta mère et tes frères et tes sœurs sont là dehors qui te cherchent. » Il leur répond : « Qui est ma mère ? Et mes frères ? » Et, promenant son regard sur ceux qui étaient assis en rond autour de lui, il dit : « Voici ma mère et mes frères. Quiconque fait la volonté de Dieu, celui-là m'est un frère et une sœur et une mère. »

Marc 3,31-35

 Le plus ancien des Évangiles. Écrit vers 65, il fournit le cadre narratif aux autres synoptiques (Mt et Lc) dont il constitue la source principale. Il est écrit dans l'entourage de saint Pierre pour des chrétiens étrangers au judaïsme. Simple et concret, il met le lecteur, comme les personnages rencontrés, face à la question : « Qui est Jésus ? » La réponse viendra d'un soldat romain au pied de la Croix : « Vraiment, cet homme était Fils de Dieu ! » (Mt 27,54).


 Un texte surprenant où Jésus semble renier sa famille naturelle. C'est qu'au-delà des liens du sang – qui n'ont jamais sauvé personne –, Jésus crée entre nous et son père une relation familiale spirituelle autrement plus profonde, telle qu'elle s'exprime, par exemple, dans le « Notre Père ».


 Il ne s'agit pas de récuser l'importance de la famille ni des appartenances naturelles ou sociales, mais d'ouvrir ces relations à une dimension chrétienne qui les dépasse et les relativise. Ainsi la fraternité dans le Christ, qui s'exprime dans le « Notre Père », ne s'arrête ni ne commence aux cercles de nos appartenances. Et c'est cette fraternité-là que notre baptême nous donne mission d'accueillir et de construire.


FICHE 4 bis – CONSTRUIRE DU LIEN SOCIAL II

[Au jugement dernier] le roi dira [...] : « Venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume qui vous a été préparé depuis la fondation du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité, prisonnier et vous êtes venus me voir. [...] En vérité je vous le dis, dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. » [Et il dira aux autres] : « [...] dans la mesure où vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, à moi non plus vous ne l'avez pas fait. »

Matthieu 25,34-45


 Cf. Annexe/fiche 1, page 24.


 Nous sommes ici dans le cinquième et dernier discours de Jésus dans l'Évangile de Matthieu, le discours « eschatologique », dans lequel l'Évangile évoque ce qu'on appelle « les fins dernières », en termes philosophiques, le sens de l'histoire. Dans ce passage célèbre, Jésus révèle le critère sur lequel nous serons jugés : celui de notre charité, c'est-à-dire de notre capacité à agir envers autrui comme s'il était le Christ en personne.


 L'application de ce texte à nos situations scolaires est transparente. Traiter l'élève comme s'il était le Christ, le regarder comme le Christ le regarde, le voir comme Fils de Dieu, aimé de Dieu, tel est le but du « changement de regard » auquel les assises nous invitent.

À ceci tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres. »

Jean 13,35


 Cf. Annexe/fiche 2, page 25.


 Comme l'extrait de l'Évangile de Jean repris en pages 9 et 25, ce texte se situe dans le discours de Jésus, après le dernier repas, lorsqu'il transmet à ses apôtres ce qu'on pourrait appeler son testament spirituel. D'une autre manière que le texte de Matthieu ci-contre, Jean délivre le même message : tout l'enseignement théorique et pratique de l'Évangile se résume dans l'amour du prochain.


 On réduit souvent la pratique chrétienne à la pratique du culte. Sans négliger celui-ci, l'Évangile engage à une pratique de la foi concrète et quotidienne, celle de la charité. La qualité des relations dans l'établissement témoignera beaucoup plus du Christ et de l'Évangile que tous les discours et même les célébrations, si celles-ci ne renvoient qu'à elles-mêmes.

Le SEIGNEUR dit à Caïn : « Où est ton frère Abel ? »

Genèse 4,9


 Le premier livre de la Bible, à l'histoire rédactionnelle extraordinairement complexe. Il sert de prologue à l'histoire du peuple des croyants. Les 11 premiers chapitres répondent, sous la forme de mythes, aux questions éternelles sur Dieu, l'homme et la foi.


 Le récit de Caïn et Abel, situé aux origines de l'humanité, après le récit du péché d'Adam, veut montrer que la lutte des hommes contre les hommes suit la révolte contre Dieu. Dans le Décalogue, les commandements envers Dieu précéderont les commandements envers les frères, et Jésus, à la suite de tous les prophètes d'Israël, réaffirmera le lien organique entre ces deux relations.


 En faisant de cette phrase de Dieu à Caïn, « *appel de Dieu à la conscience de l'homme [qui] a traversé les âges* », le titre de leur récent message à l'occasion de l'élection présidentielle de 2007, les évêques de France entendaient rappeler la responsabilité de tout croyant vis-à-vis des autres et inscrire le souci politique au nombre des exigences de la foi.

On t'a fait connaître, ô homme, ce qui est bien, ce que le SEIGNEUR exige de toi : rien d'autre que respecter le droit, aimer la fidélité et t'appliquer à marcher avec ton Dieu.

Michée 6,8


 Un prophète du VIII^e siècle avant J.-C., contemporain d'Isaïe ; de milieu rural, tandis qu'Isaïe appartenait à l'aristocratie royale. Son message dénonce essentiellement l'injustice des grands, mais annonce l'espérance d'un descendant royal enfin digne des promesses faites à David : le Messie.


 Extrait d'un passage dans lequel le prophète, au nom du Seigneur, fait le procès de ses contemporains du royaume de Juda. Y sont résumés les messages essentiels des premiers prophètes : Amos (pratiquer la justice sociale), Osée (aimer avec bonté) et Isaïe (marcher humblement avec Dieu).

 On peut rapprocher cette injonction de sa forme moderne sous la plume du philosophe Paul Ricœur résumant ainsi l'exigence éthique : « *la visée d'une vie bonne, avec et pour les autres, dans des institutions justes* ». Tel est l'objectif ultime de l'éducation à la citoyenneté.


Prenons une comparaison : notre corps forme un tout, et pourtant nous avons plusieurs membres, qui n'ont pas tous la même fonction ; de même, dans le Christ, tous, tant que nous sommes, nous formons un seul corps ; tous et chacun, nous sommes membres les uns des autres. Et selon la grâce que Dieu nous a donnée, nous avons reçu des dons qui sont différents. Si c'est le don de prophétie, il faut se régler sur la foi ; si c'est le don de servir, il faut servir ; si l'on est fait pour enseigner, que l'on enseigne ; pour encourager, que l'on encourage. Celui qui donne, qu'il soit simple ; celui qui dirige, qu'il soit actif ; celui qui se dévoue aux malheureux, qu'il ait le sourire. Que votre amour soit sans hypocrisie. Fuyez le mal avec horreur, attachez-vous au bien. Soyez unis les uns aux autres par l'affection fraternelle, rivalisez de respect les uns pour les autres.

Romains 12,4-10

 Cf. Annexe/fiche 1, page 23.


 Comme la plupart des lettres de Paul, l'épître aux Romains se termine par une parénèse, c'est-à-dire une exhortation morale à la vertu. Paul vient de l'introduire en invitant les croyants à


discerner ce qui est bon et qui plaît à Dieu. La première exhortation qui suit concerne la vie communautaire. Celle-ci n'est pas fondée sur une volonté humaine de vivre ensemble : elle a au contraire son fondement dans une commune identité qui nous vient du Christ. Quant à l'unité chrétienne, loin d'exiger l'uniformité, elle suppose la différence, à l'instar du corps vivant, une métaphore récurrente dans son œuvre.


 Saint Paul nous invite à « *risquer la différence* » ; non seulement à reconnaître chaque élève comme un être différent et respectable en tant que tel, mais aussi à constituer des équipes éducatives où les fonctions différentes concourent à la même tâche éducative. On en trouve ici quelques beaux exemples : servir, enseigner, encourager, donner, diriger, se dévouer aux malheureux...

Là, il n'est plus question de Grec ou de Juif, de circoncision ou d'incirconcision, de barbare, de Scythe, d'esclave, d'homme libre ; il n'y a que le Christ, qui est tout et en tout.

Colossiens 3,11


 Une lettre écrite par Paul en captivité à la fin de sa vie (ou peut-être par un disciple après la mort de l'Apôtre). Contre les séductions de certaines croyances, l'auteur y affirme la suprématie du Christ et l'union au Christ comme seule voie de salut et fondement d'une morale renouvelée.


 L'originalité de la foi chrétienne, c'est que le salut n'y est pas conditionné par l'observance d'une loi, l'appartenance à une communauté ou la pratique d'une ascèse, bref par rien qui soit à chercher de notre côté, mais du seul acte d'amour du Christ. Dès lors, toutes les différences entre les hommes tombent, comme sans objet. C'est le fondement théologique de l'universalisme chrétien.


 Une invitation à chercher ce qui fonde le respect de chacun non pas dans ses mérites ou ses performances, son appartenance ou ses origines, mais dans ce qu'il est dans le regard de Dieu.

Alors Pierre prit la parole et dit : « Je constate en vérité que Dieu ne fait pas acception des personnes, mais qu'en toute nation celui qui le craint et pratique la justice lui est agréable. Telle est la parole qu'il a envoyée aux Israélites, leur annonçant la bonne nouvelle de la paix par Jésus Christ : c'est lui le Seigneur de tous.

Actes des Apôtres 10,34-36

 Le second tome de l'œuvre de Luc. Après le temps de Jésus (Évangile), c'est maintenant celui de l'Église. Celle-ci, poussée par l'Esprit Saint, bénéficiant de l'œuvre essentielle de Paul ouvrant le message de Jésus aux païens (non-Juifs), portera la Bonne Nouvelle jusqu'aux extrémités du monde, c'est-à-dire Rome.

 Pierre, inspiré par l'Esprit Saint, vient d'accepter l'invitation à se rendre chez le centurion Corneille, un païen, et à manger chez lui des aliments que la loi juive interdit. Par cet acte et le discours qui suit, il prélude à l'ouverture de la mission aux païens qui sera la grande œuvre de saint Paul et que raconte la suite des Actes des Apôtres.

 On peut trouver dans cet épisode, comme dans le texte précédent, le fondement de la pratique chrétienne de l'éducation à l'universel.

FICHE 5 - LES PROFESSEURS, LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE ET LE PROJET ÉDUCATIF

[...] le corps est un, et pourtant il a plusieurs membres ; mais tous les membres du corps, malgré leur nombre, ne forment qu'un seul corps : il en est de même du Christ. Car nous avons tous été baptisés dans un seul Esprit en un seul corps, Juifs ou Grecs, esclaves ou hommes libres [...]. L'œil ne peut dire à la main : « Je n'ai pas besoin de toi » [...]. Bien plus, même les membres du corps qui paraissent les plus faibles sont nécessaires, et ceux que nous tenons pour moins honorables, c'est à eux que nous faisons le plus d'honneur. Moins ils sont décents, plus décevant nous les traitons : ceux qui sont décents n'ont pas besoin de ces égards. [...] vous êtes le corps de Christ et vous êtes ses membres, chacun pour sa part.

1 Corinthiens 12,12-27



Saint Paul a écrit de sa main deux lettres aux chrétiens de Corinthe, une communauté qu'il a fondée en Grèce ;

communauté cosmopolite et bigarrée, menacée par les divisions de tous ordres (sociales, économiques, culturelles et même religieuses). À cette communauté en crise, Paul rappelle le cœur de la foi chrétienne : la croix du Christ, « folie aux yeux des hommes, sagesse aux yeux de Dieu ». Tout le reste est facteur de division.



On retrouve ici la métaphore du corps (cf. Rm 12,4-10, fiche 4 bis, p. 14). Là-bas, l'accent était mis sur la diversité des fonctions ; Paul insiste ici sur l'unité et la dépendance mutuelle. Mais dans tous les cas, cette unité a son fondement dans le Christ.



Faire communauté suppose à la fois différence et cohérence. Paul, non sans un certain humour, nous invite à porter une attention toute particulière aux membres qu'on pourrait être tenté de mépriser. Nous avons ainsi un double principe d'unité : en amont, le Christ ; en aval, notre projet.

FICHE 6 - LES PROFESSEURS, LA PROPOSITION EXPLICITE DE LA FOI ET LE PROJET ÉDUCATIF

C'est pour que nous soyons vraiment libres que Christ nous a libérés. Tenez donc ferme et ne vous laissez pas remettre sous le joug de l'esclavage. [...] qui, en vous barrant la route, empêche la vérité de vous entraîner ? [...] Vous, frères, c'est à la liberté que vous avez été appelés.

Galates 5,1-13



Cf. Annexe/fiche 1, page 23.

Paul oppose ici l'esclavage de la loi mosaïque et la liberté apportée par le Christ. Il s'attaque à ceux qui voulaient imposer aux nouveaux chrétiens, même d'origine païenne, les obligations de la loi juive, notamment la circoncision.



À l'époque de Paul et dans les communautés qu'il avait fondées, les préceptes de la loi juive constituaient le principal obstacle à l'attachement libre au Christ. Aujourd'hui, pour nous, les obstacles ne sont peut-être plus ceux-là, mais ils ne manquent hélas toujours pas. Il peut s'agir d'obstacles intérieurs (orgueil, peur, paresse...) ou d'obstacles extérieurs (le poids ou certaines pratiques de l'institution – l'établissement, voire l'Église –, le monde ambiant...). Chacun est invité à reconnaître les siens.

Moi-même, quand je suis venu chez vous, frères, ce n'est pas avec le prestige de la parole ou de la sagesse que je suis venu vous annoncer le mystère de Dieu. Car j'ai décidé de ne rien savoir parmi vous, sinon Jésus Christ, et Jésus Christ crucifié.

1 Corinthiens 2,1-2



Cf. Annexe/fiche 5, ci-dessus.

Parmi les divisions auxquelles sont affrontés les Corinthiens, il y a celles qui sont causées par la prédication d'Apollos, Juif hellénisé, brillant intellectuel, qui attire plutôt sur son nom et son éloquence que sur la personne du Christ. L'humilité de Paul est au contraire le

gage de l'authenticité de son témoignage et l'assurance que c'est le Christ qui compte et non pas son prédicateur.



Ne voyons pas dans cette mise en garde de saint Paul une incitation à renoncer à tout moyen intellectuel ou rationnel pour annoncer l'Évangile – surtout dans un établissement scolaire ! – mais plutôt une invitation à l'humilité où se reconnaît l'action du premier et véritable catéchiste : l'Esprit Saint.

Car annoncer l'Évangile n'est pas un motif d'orgueil pour moi, c'est une nécessité qui s'impose à moi : malheur à moi si je n'annonce pas l'Évangile ! [...] J'ai partagé la faiblesse des faibles [...]. Je me suis fait tout à tous [...]. Et tout cela, je le fais à cause de l'Évangile, afin d'y avoir part.

1 Corinthiens 9,16-23



Cf. Annexe/fiche 5, ci-dessus.

Dans l'humilité de l'Apôtre (cf. texte précédent), il ne faut pas voir une sorte d'humiliation ou de couardise. Au contraire, le fait de s'identifier radicalement à sa mission donne à Paul le courage d'affronter les épreuves et d'être totalement donné à ceux à qui il est envoyé. Quant à cette nécessité interne et impérieuse d'annoncer l'Évangile au mépris de soi-même, on pense à deux précédents d'importance : le prophète Jérémie bien sûr (« La parole de Dieu [...] était en mon cœur comme un feu dévorant [...] Je m'épuisais à le contenir, mais je n'ai pas pu » (Jr 20, 8-9), mais plus encore Jésus lui-même.



Annoncer l'Évangile, c'est-à-dire transmettre ce qu'on a reçu n'est pas une option facultative, un choix de vie particulier ou une vocation spéciale de certains, mais c'est inhérent à la foi elle-même. C'est l'un des messages du récent congrès de la responsabilité catéchétique, « Eclésià 2007 ». C'est aussi l'un des enseignements les plus forts de l'exhortation apostolique de Paul VI, *Evangelii nuntiandi* : « [L'Église] existe pour évangéliser » (§ 14).

FICHE 7 - LES PROFESSEURS, L'ÉTABLISSEMENT ET LA NATION

Jean [...] dit [à Jésus] : « Maître, nous avons vu quelqu'un qui chassait les démons en ton nom et nous avons cherché à l'empêcher, parce qu'il ne te suit pas avec nous. »
Mais Jésus dit : « Ne l'empêchez pas, car celui qui n'est pas contre vous est pour vous. »

Luc 9,49-50



Cf. Annexe/fiche 1,
page 23.

On connaît le zèle de Jean et Jacques, les fils de Zébédée, appelés aussi « fils du tonnerre » (Mc 3,17), prêts ici à l'intolérance vis-à-vis de « concurrents ». Mais Jésus leur répond qu'on ne peut faire le bien autour de soi en étant loin de Dieu. L'essentiel est que le bien soit fait ; et le bien est l'autre nom de Dieu.

La tentation est grande de penser que l'enseignement catholique a le monopole de la vertu et des valeurs humanistes. La force créatrice et recréatrice de l'Évangile, nous dit Jésus, est à l'œuvre dans bien des lieux que nous ne soupçonnons pas et que nous ne maîtrisons pas. Tant mieux si l'Éducation nationale nous emprunte nos intuitions novatrices pour les inscrire dans la loi, pourvu que le bien des jeunes et de leurs familles soit ainsi assuré plus largement.

Soyez soumis à toute institution humaine, à cause du Seigneur ; soit au roi, en sa qualité de souverain, soit aux gouverneurs, délégués par lui pour punir les malfaiteurs et louer les gens de bien. Car c'est la volonté de Dieu qu'en faisant le bien vous réduisiez au silence l'ignorance des insensés. Comportez-vous en hommes libres, sans utiliser la liberté comme un voile pour votre méchanceté, mais agissez en serviteurs de Dieu. Honorez tous les hommes, aimez vos frères, craignez Dieu, honorez le roi.

1 Pierre 2,13-17



Cf. Annexe/fiche 1,
page 24.



(Ibidem)

La modernité de ce texte pourrait très bien servir d'exergue au texte de la loi Debré qui fonde le statut du contrat d'association avec l'État. Saint Pierre nous enseigne comment allier le respect de la loi et de l'autorité avec la liberté. Dès l'origine de l'Église, les chrétiens ont fait l'expérience de la « double appartenance ».



BON DE COMMANDE

POUR TRAVAILLER EN ÉQUIPE

le document « Être professeur dans l'enseignement catholique »

3 € l'exemplaire (frais de port compris) / 1,50 € l'exemplaire à partir de 100 ex. (hors frais de port)

Nom / Établissement :

.....

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires.

Ci-joint la somme de : € à l'ordre de SGEC

L'exemplaire : 3,00 €



SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.

- *Statut de l'enseignement catholique (promulgué par la Conférence des évêques de France le 14 mai 1992 ; complété, amendé et promulgué par le Conseil permanent de la Conférence épiscopale le 11 mars 1996 ; modifié par le Comité national de l'enseignement catholique le 23 octobre 1999 et approuvé par les Évêques de France), ECD* n° 210.*
- *Congrégation pour l'éducation catholique, « L'école catholique au seuil du III^e millénaire », ECD hors série (juin 1998).*

UNE COLLECTION D'OUTILS PUBLIÉS PAR LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE POUR METTRE EN ŒUVRE LA DYNAMIQUE DES ASSISES

- *« Un temps nouveau pour l'Évangile », ECA** hors série (février 2002).*
- *« Un temps nouveau pour l'éducation et la pédagogie », ECA hors série (septembre 2003).*
- *« Des outils pour susciter la parole », ECA hors série (novembre 2003).*
- *« Des outils pour faire grandir la personne », ECA hors série (août 2004).*
- *« Tenir parole », ECA hors série (août 2005).*
- *« Changer de regard », ECA hors série (août 2006).*
- *« Relier les regards », ECA hors série (août 2007).*
- *« Choisir la rencontre », ECA hors série (juin 2008).*
- *« Relier enseignement et fait religieux », ECA hors série (mars 2005).*
- *« Le fait religieux dans les disciplines », ECA hors série (mars 2007).*
- *« La participation des parents à la mission éducative des établissements catholiques d'enseignement », ECA hors série (avril 2004).*
- *« La participation des organismes de gestion à la mission éducative des établissements catholiques d'enseignement », ECA hors série (septembre 2006).*
- *« Les instances de participation et de concertation dans un établissement catholique d'enseignement », ECA hors série (juin 2007).*
- *« Orientations pour l'enseignement primaire », ECA hors série (février 2008).*
- *« L'adjoint en pastorale scolaire », ECA hors série (mars 2008).*

* Enseignement catholique documents.

** Enseignement catholique actualités.

Le Secrétariat général de l'enseignement catholique remercie le père Paul Lamotte ainsi que toute son équipe rédactionnelle du Nord - Pas-de-Calais pour ce travail de relecture du métier d'enseignant qui se situe dans le prolongement de la démarche des assises. Ce hors-série montre clairement que nombre de contributions régionales ou diocésaines peuvent trouver toute leur place dans une dynamique d'information et d'animation nationale.



Publication éditée par *Enseignement catholique actualités*,
magazine de référence de l'enseignement catholique
277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05
Tél. : 01 53 73 73 71 - Fax : 01 46 34 72 79
email : eca@scolanet.org - site : www.enseignement-catholique.fr
Reproduction interdite